

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 64

TRIMESTRIEL 10 | 11 | 12 2021

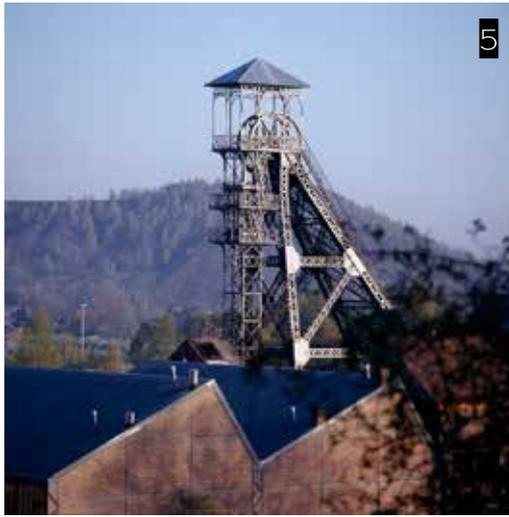


Liège, Sart Tilman, G. Focant © SPW-AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407



5



9



10



20



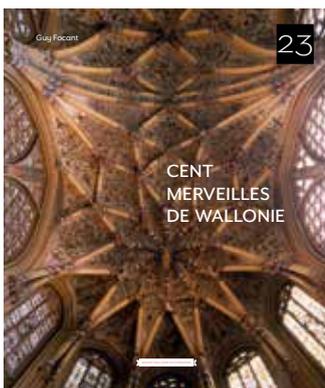
15



31



38



23



28



Verrière du CHU au Sart-Tilman, Liège.

G. Focant © SPW-AWap

■ PATRIMOINE EUROPÉEN

- 4 | **Prix du paysage** du Conseil de l'Europe et **label du patrimoine** européen de l'Union européenne : **préparez-vous à participer**

■ CLASSEMENT

- 6 | L'église **Sainte-Catherine** de Liège
8 | L'immeuble dit **la Halle aux Draps à Soignies** : une **extension de classement** justifiée par son intégrité

■ RESTAURATION

- 10 | **Trois tonnes de plomb** insaisissables. Récit de la **mise en œuvre** d'une **couverture singulière**
12 | Restauration du **palais du gouverneur** de la province de **Namur**

■ ARCHÉOLOGIE

- 14 | **Fouille préventive** à **Givry** rue Sous-le-Cimetière : **un site du haut Moyen Âge**

■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 16 | Nouveau **partenariat** entre le **Fonds 4S** et la **Direction de la Formation de l'AWaP**
17 | L'**agenda des formations 2022** aux métiers du patrimoine
18 | Journée d'étude internationale AWaP-FABI. **Serres, grandes verrières et châssis métalliques – Restaurations et adaptations**
19 | Une formation «sur mesure» en **consolidation de maçonnerie** sur le site de l'**Archéoparc de Rochefort** avec l'intervention du **Fonds 4S**
20 | **Hommage** à **Jean-Franz Abraham**, maître de carrières
20 | **Droits de l'enfant et patrimoine**

■ PUBLICATIONS

- 22 | Brochure des **activités pédagogiques** de l'AWaP **2021-2022**
23 | **Cent merveilles de Wallonie**. Le patrimoine exceptionnel à l'honneur.

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 26 | **Patrimoine et catastrophes naturelles** : vers une **nouvelle gestion des risques**
28 | **Archeolo-J**, une **pédagogie** du patrimoine dans un **contexte scientifique**
30 | À la découverte des **fortifications** de **Dry-les-Wennes** à **Dinant**

■ ÉVÉNEMENTS

- 31 | L'église **Sainte-Walburge** de **Wéris** parée de **vitraux contemporains**
33 | **L'Âge de la bière**, une expo qui vous donnera **soif!**
34 | L'**exposition Lascaux Expériences** en première mondiale
35 | Présence de l'AWaP à divers salons
36 | Une **33^e édition** des **Journées du Patrimoine** sous le signe du succès
38 | Deux **expériences virtuelles** à vivre au cœur de l'**Archéoforum de Liège**
39 | Mon petit doigt m'a dit ou plutôt celui de **saint Lambert** : « Va à l'**Archéoforum de Liège** découvrir l'exposition **Terra Mosana • Liège!** »

PRIX DU PAYSAGE DU CONSEIL DE L'EUROPE ET LABEL DU PATRIMOINE EUROPÉEN DE L'UNION EUROPÉENNE : PRÉPAREZ-VOUS À PARTICIPER

En 2022, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) lancera deux appels à projet en vue de la désignation des candidats belges à deux concours européens : le prix du paysage du Conseil de l'Europe et le label du patrimoine européen de l'Union européenne.

Le prix du paysage du Conseil de l'Europe est instauré par la Convention européenne du paysage (Florence 2000) en son article 11. Les lauréats sont des réalisations exemplaires et durables visant la protection, la gestion ou l'aménagement de paysages. Une attention particulière est accordée à la dimension participative des projets présentés. La finalité du prix est de susciter l'émulation et l'échange de bonnes pratiques. Ce prix est organisé tous les deux ans et chaque État ayant ratifié la Convention du paysage est invité à proposer un candidat qu'il désigne selon une procédure qu'il définit. Depuis la première édition en 2008-2009, cent projets ont ainsi été présentés au Conseil de l'Europe et font partie de l'Alliance du Paysage. La prochaine édition aura lieu en 2022-2023.

La participation de la Belgique à un prix relevant d'une compétence largement régionalisée a nécessité une concertation prenant en compte la volonté des différentes parties de prendre part à l'initiative et qui a abouti à l'organisation en alternance des Régions ainsi qu'au respect de lignes directrices communes. Ainsi un petit groupe de travail a été chargé de préparer un formulaire et un règlement du prix. Ces documents traduisent les exigences du Conseil de l'Europe mais également le cadre des législations pertinentes. Les candidatures peuvent être introduites dans



Remise du prix du paysage en Belgique, Wallonie, 1^{re} édition (2010). G. Focant © SPW-AWaP

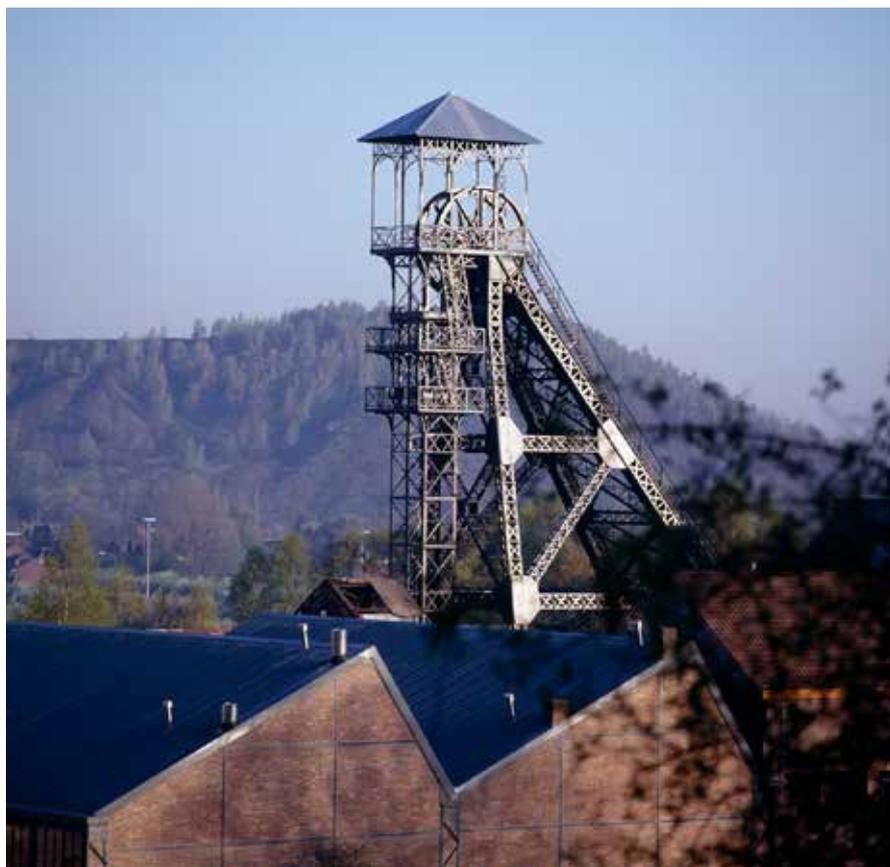
la ou l'une des langues officielles de la Région organisatrice mais le dossier qui sera retenu pour représenter la Belgique devra être présenté dans l'une des langues de travail du Conseil de l'Europe (français ou anglais). La sélection du lauréat belge est confiée à un jury dont la composition a été négociée. Il comprend un représentant de chacune des Régions qui n'organisent pas l'édition concernée, un représentant de la ou des Communautés de la ou des langues officielles de la Région organisatrice, un représentant d'une organisation professionnelle dans le domaine du patrimoine, un représentant des associations qui œuvrent en matière de paysage, un expert indépendant, des représentants d'instances consultatives dans les domaines du patrimoine, de l'aménagement du territoire et de la nature, soit pour la Wallonie : la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, le Pôle Aménagement du Territoire et le Pôle Ruralité.

Le paysage étant par nature une matière transversale, il ne relève pas

d'une administration en particulier mais bien d'une coordination entre le Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, l'Agence wallonne du Patrimoine et le Département de la Nature et des Forêts. Le prochain appel à candidature sera diffusé au printemps 2022 par les trois administrations via leurs canaux propres. Des partenaires privilégiés comme l'Union des Villes et Communes, la Fédération des Parcs naturels, les provinces, les associations professionnelles seront invités à relayer cet appel et à sensibiliser leurs membres à participer. Le lauréat de l'édition Wallonie 2022 sera désigné à l'automne et représentera la Belgique. À la fin de l'année, son dossier sera transmis au Conseil de l'Europe qui désignera le gagnant en 2023.

Le second appel à projets concerne le label du patrimoine européen de l'Union européenne. Cette initiative est basée sur la Décision du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011 établissant une action de l'Union européenne pour le Label du Patrimoine

européen. À travers cette initiative, l'Union européenne veut se rapprocher de ses citoyens, renforcer leur sentiment d'appartenance par la mise en avant de biens qui ont contribué à l'histoire de l'Europe, à sa construction, qui incarnent et promeuvent les valeurs de l'Europe. Le patrimoine est compris dans une acception large : biens culturels meubles, immeubles voire immatériels. A contrario du patrimoine mondial, les sites sont donc reconnus davantage pour leur histoire, leur valeur symbolique et la manière dont ils les transmettent au public que pour leur valeur patrimoniale intrinsèque. Tous les deux ans, une procédure de sélection est organisée et chaque État membre de l'Union européenne est invité à proposer au maximum deux candidats qu'il désigne selon une procédure définie en interne. En Belgique, le champ d'application du label a nécessité une coordination entre les Régions et les Communautés pour l'organisation de la sélection nationale. Dans le cas présent, il a été décidé de travailler ensemble et les différentes entités lancent simultanément leur appel à candidatures. Via le formulaire défini par la Commission européenne, les candidats doivent expliquer, d'une part, leur importance européenne et le projet qu'ils développent pour transmettre cette dimension à leur public et, d'autre part, comment ils comptent le renforcer en cas de labellisation. Ils doivent aussi décrire les actions qu'ils mènent ou mettront en place pour réaliser ce projet. Les candidats peuvent introduire leur proposition auprès de l'entité de leur choix dans une des langues officielles du pays. L'appel est lancé au printemps et les dossiers doivent être soumis pour l'automne. Le secrétariat est composé d'un représentant de chaque administration régionale et communautaire en charge du patrimoine. Le choix des dossiers représentant la Belgique est fait par un jury composé d'une personnalité désignée par chacune des entités fédérées. Un fois le ou les candidats belges sélectionnés, les porteurs de projet sont invités à traduire leur dossier en anglais, langue de travail imposée par la Commission. Les dossiers doivent être introduits auprès de la Commission européenne avant le 1^{er} mars avant d'être soumis à un panel d'experts mandatés par les autorités européennes. Ce panel examine les



Le Bois du Cazier, Marcinelle. G. Focant © SPW-AW&P

candidatures et décide de l'octroi du label à maximum un site par État participant. Une cérémonie de remise des labels est organisée à l'initiative de la Commission européenne qui est également responsable de la gestion des sites labellisés. Depuis la première sélection en 2013, quarante-huit sites ont reçu cette distinction. La Belgique en compte trois : le Mundaneum à Mons, le Bois du Cazier à Marcinelle (Charleroi) et les colonies de bienfaisance, site transnational avec les Pays-Bas.

Gislaine DEVILLERS

Renseignements

Le prix du paysage du Conseil de l'Europe

[www.coe.int/fr/web/landscape/
landscape-award](http://www.coe.int/fr/web/landscape/landscape-award)

Le label du patrimoine européen de l'Union européenne

Sites du label du patrimoine européen
Culture and Creativity
(europa.eu)

La finalité du prix
est de susciter
l'émulation et l'échange
de bonnes pratiques.

L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE DE LIÈGE

La ministre du Patrimoine, V. De Bue, a signé ce 23 septembre 2021 l'arrêté de classement au titre de monument de la totalité de l'église Sainte-Catherine à Liège en raison de ses intérêts architectural, esthétique, artistique et urbanistique.

Dans le cadre de la campagne de classement des orgues consécutive à la réalisation de leur inventaire, seuls l'orgue Clerinx, le jubé et la tribune avaient été classés (arrêté du 22 juillet 1998). L'église proprement dite et le reste de son mobilier n'avaient été ni pris en considération ni analysés et n'avaient donc pu bénéficier de la reconnaissance patrimoniale qu'ils méritaient. La spécificité de son architecture et de sa décoration ainsi qu'un ensemble mobilier du XVIII^e siècle remarquable par son homogénéité plaident pourtant largement en faveur d'un classement global de l'édifice.

Située au cœur de la cité, en bordure de Neuvise, l'église paroissiale Sainte-Catherine s'intègre dans un quartier commercial florissant depuis le Moyen Âge, limité au nord par la place du Marché et au sud par le quai de la Goffe, desservi par le pont des Arches.

La paroisse Sainte-Catherine, dont la fondation remonte à une date inconnue, existait déjà au XIII^e siècle. L'église fut transférée à son emplacement actuel en 1359. Détruite, comme tout le quartier, lors du bombardement de 1691 par le maréchal français L.-F. de Boufflers, elle fut reconstruite à partir de 1695, sous l'impulsion et grâce aux deniers de son curé Ch.-S. Hasinelle (mort en 1730) et des paroissiens, dans le style tardif de la contre-réforme, avec une façade à rue non orientée afin de s'intégrer au tissu urbain. L'église survit lors de la réorganisation concordataire mais la paroisse est supprimée; elle est alors ramenée au rang de chapelle auxiliaire de la paroisse Saint-Denis.

Les Jésuites, qui en assurent un moment le service, mènent à bien une restauration importante de 1845 à 1860, grâce aux dons de deux riches familles, les Donnée et les Bellefroid.



Chœur et jubé de l'église Sainte-Catherine, Liège. G. Focant © SPW-AWaP

La décoration peinte est restaurée et complétée, notamment par l'artiste liégeois J. Carpay (1822-1892). De nouvelles orgues dues au facteur A. Clerinx (1816-1898) de Saint-Trond sont installées.

Plusieurs toiles peintes sont restaurées, pour la plupart hélas disparues. Le tableau du maître-autel, représentant une scène de la vie de sainte Catherine, est le chef-d'œuvre monumental de

Th.-E. Plumier (1671-1733), le dernier représentant de la grande école liégeoise de peinture du XVII^e siècle (P.-Y. Kairis). La toile, très détériorée, a été déposée et est en cours de restauration.

À partir de 1897 et jusque dans les années 2010, l'église est desservie par les chanoines réguliers du Latran.

L'église subit des dommages pendant la Seconde Guerre mondiale : les vitraux et les peintures murales sont détruits, les toitures endommagées. Des restaurations sont réalisées en 1959-1960. En 1978, suite à la désaffectation de l'église Saint-Antoine, elle retrouve son statut d'église paroissiale, devient le siège de la paroisse Saint-Antoine-et-Sainte-Catherine et hérite d'une partie des œuvres de Saint-Antoine.

L'église Saint-Antoine-et-Sainte-Catherine s'insère dans le tissu de la rue Neuvise dans une parcelle rectangulaire suivant la typologie des églises de la Contre-Réforme, à l'image du Gesù ou de Saint-Ignace à Rome.

Selon C. Schoeder, auteure d'une étude sur l'édifice, son organisation est peu commune. Le second niveau de l'église définit un plan en croix latine et un médaillon orne la couverture intérieure de la croisée. Cette disposition semble réaliser une fusion entre les traditions locales (à plusieurs nefs) et l'organisation intérieure de l'église du Gesù (à croix latine mononef sous coupole), qui a servi de modèle à de nombreuses églises baroques européennes, où le médaillon évoquerait la coupole.

Parfaitement intégrée dans l'enfilade de la rue Neuvise, la façade en brique et calcaire présente une organisation symétrique sans ornements ni reliefs accusés. Elle traduit parfaitement l'élévation intérieure : trois travées qui reflètent les trois nefs, rythmées de pilastres toscans, doublés autour du portail à fronton courbe saillant

surmonté d'une niche abritant la statue de sainte Catherine.

À l'intérieur, l'église conserve la totalité de ses décors du XVIII^e siècle. Les murs et les plafonds, les peintures, le pavement en calcaire bicolore et marbre, les nombreuses sculptures et pièces de mobilier que l'église abrite, lui confèrent un intérêt artistique et esthétique indéniable. Les aménagements entrepris au XIX^e respectent le style initial de l'édifice,

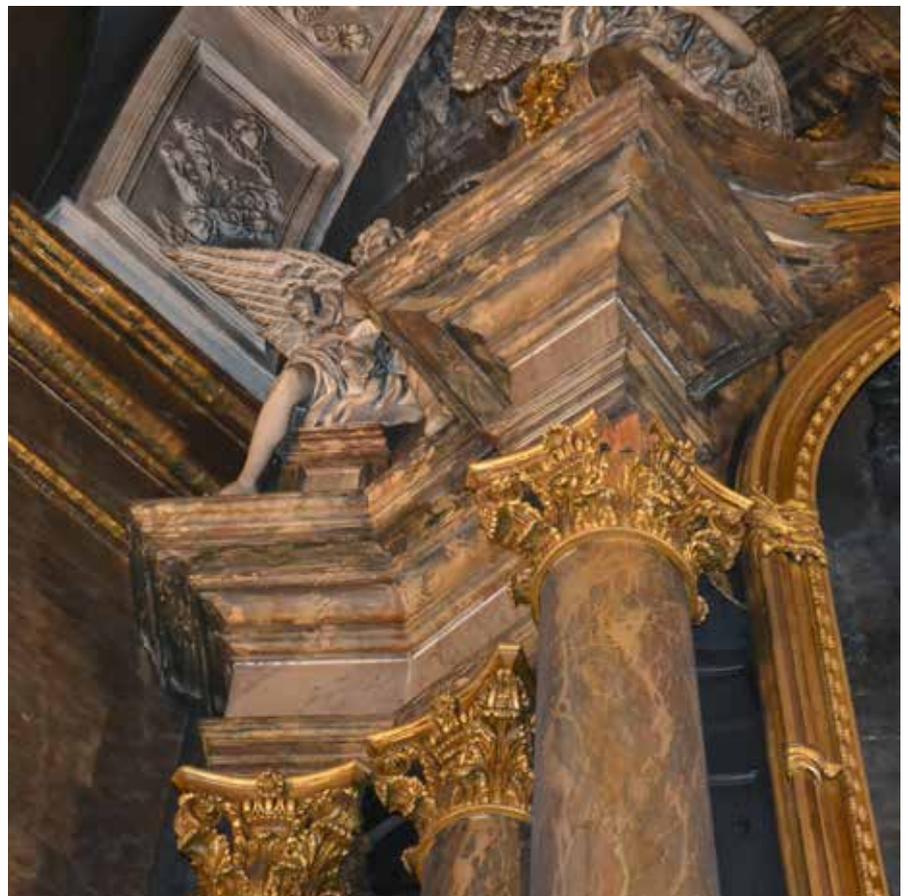
qualifié de style baroque liégeois tempéré (C. Schoeder).

Le classement concerne la totalité du monument pour ses qualités spatiales et architecturales, pour sa riche décoration et pour son intégration dans le tissu urbain. Elle s'inscrit parfaitement dans le vaste ensemble de tout un

quartier reconstruit entre 1695 et 1740, et qui subsiste pratiquement inchangé, lui conférant ainsi un intérêt urbanistique spécifique. Cette reconnaissance confirme l'intérêt de cette église, certes modeste par sa taille, mais importante par l'originalité de son style et par l'homogénéité de son décor et de son mobilier.

Florence BRANQUART

Située au cœur de la cité,
en bordure de Neuvise,
l'église paroissiale Sainte-
Catherine s'intègre dans
un quartier commercial
florissant depuis le
Moyen Âge.



Détails du chœur de l'église Sainte-Catherine avec le maître-hôtel. © AWaP

L'IMMEUBLE DIT LA HALLE AUX DRAPS À SOIGNIES : UNE EXTENSION DE CLASSEMENT JUSTIFIÉE PAR SON INTÉGRITÉ

Le Code du Patrimoine prévoit un mécanisme d'évaluation patrimoniale évolutive, grâce à une fiche patrimoniale élaborée soit dans le cadre des réunions de patrimoine qui accompagnent une demande de travaux sur monument classé soit en amont de celle-ci. Dans certains cas, la réévaluation du bien, sur base d'intérêts et critères définis dans le code, peut mener à un arrêté ministériel modifiant l'arrêté initial.

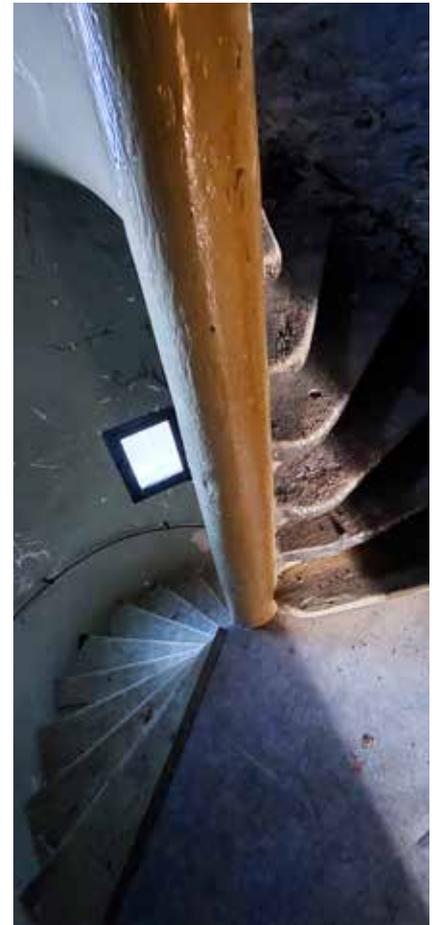
L'immeuble du ^{xvi}^e siècle, dit la Halle aux Draps, situé en face de la collégiale romane Saint-Vincent, sur la Grand'Place de Soignies, en est une illustration. L'arrêté du 28 août 1947, pris dans une certaine urgence à l'époque, lors de travaux ayant mis au jour le pan de bois, n'avait visé que la façade avant. Sur base de la réévaluation patrimoniale du bien, la ministre du Patrimoine, par son arrêté du 9 septembre 2021, a modifié l'arrêté initial en étendant le classement à la toiture et à la charpente, à l'entièreté de l'ossature en bois et aux murs pignons ainsi qu'à la tourelle d'escalier hors-œuvre et aux caves.

En effet, cet immeuble évoque de manière significative l'architecture en milieu urbain à la fin de la période gothique, en Hainaut certainement, mais également à une échelle plus large, car le bâtiment présente ici un double encorbellement en façade, ce qui demeure peu fréquent. Il s'agit en fait d'un édifice mixte, associant pans de bois en façade et murs pignons complètement en briques, conservés tels qu'à l'origine, avec baies sous arc surbaissé éclairant les combles et pignons à rampants droits sur épis de briques.

La volumétrie est particulièrement remarquable, donnée non seulement par l'élancement du bâtiment sur trois niveaux mais aussi par une bâtière très aigüe couverte de tuiles plates. Ceci trouve sans doute son origine dans la

localisation de l'immeuble sur le *Markiet*, où le parcellaire demeure étroit, ainsi que dans son statut. La disposition intérieure superposant de grandes salles a suggéré l'hypothèse, au début du ^{xx}^e siècle, qu'il s'agit de l'ancienne halle aux draps, ou à tout le moins d'une ancienne maison de corporation. Force est néanmoins de constater qu'aucune source n'a permis à ce jour de l'étayer. La toiture, à faite parallèle à la rue, est portée par une charpente dans un bon état de conservation, modèle d'ingéniosité et de soin apporté à son édification. Une datation par dendrochronologie est vivement souhaitable. Ceci pourrait être de nature à renforcer le rôle de jalon significatif de ce bâtiment dans l'évolution de l'architecture urbaine en Hainaut.

Au-dessus d'un rez-de-chaussée tout en pierre de taille, remanié en 1797 comme l'indiquent les ancrs, l'édifice est porté dans son entièreté par une structure en charpenterie de chêne dont les éléments sont tous solidaires entre eux. Le classement limité à la seule façade n'était donc pas opportun d'un point de vue architectural, car il ne peut être question de toucher à une partie sans risque d'impacter les autres. Ainsi, les pieds des arbalétriers de la charpente, de type à fermes et pannes, reposent, non pas sur les murs mais sont assemblés aux poutres du plafond sous-jacent, évitant les poussées sur les murs avant et arrière. La structure se compose de



Vue intérieure de la tourelle, Soignies. © AWaP

quatre fermes, deux libres au centre et deux plus légères latéralement, portées par une saillie intérieure des murs pignons, tout comme aux niveaux inférieurs, où une sablière reçoit la base de poteaux répartis de part et d'autre des coffres de cheminée.

La circulation verticale, du rez-de-chaussée aux combles, est assurée depuis les origines par une tourelle d'escalier hors-œuvre, adossée à l'arrière, toujours fonctionnelle et ayant conservé son escalier en chêne, dont le noyau est constitué de quelques troncs superposés sur toute la hauteur du bâtiment. Ce dispositif extérieur



Façade de la Halle aux Draps, Soignies. © AW&P

d'accès aux étages, fréquent jusqu'au XVII^e siècle, est très rarement conservé aujourd'hui en Hainaut. Malgré la simplicité des moyens mis en œuvre, la robustesse de la construction circulaire de plan massé explique son état actuel de conservation, hormis le cimentage des parois extérieures en briques et le remplacement de la toiture conique par une simple plate-forme pour des

raisons d'économie. L'accès à cette tourelle et à la courette où elle se dresse n'est pas tranché : par une traversée du bâtiment ou par un passage latéral ? La configuration originelle du rez-de-chaussée, notamment le positionnement initial de l'entrée, nous échappe. C'est la partie la plus souvent remodelée dans les maisons en colombage. Les étages de la façade avant sont imparfaitement

connus, notamment pour ce qui concerne le fenestrage, les bois du pan de bois et les panneaux de briques de remplissage ayant été remplacés après-guerre « à l'identique ». Subsistent surtout les cordons et consoles de pierre aux extrémités, dont la mouluration raffinée évoque encore l'influence du gothique tardif. Les lucarnes à croupe, bien conservées aussi, sont à rattacher aux travaux de la fin du XVIII^e siècle, si l'on en juge par leur décor denticulé et le motif de goutte qui orne les montants de l'encadrement à linteau échancré.

Il était fréquent jadis que caves et rez-de-chaussée aient des accès indépendants à partir de la rue. C'était sans doute le cas ici : l'entrée cavée aménagée dans le trottoir débouche sur un escalier droit confortable, la fenêtre voisine à meneau apporte un éclairage assez abondant pour une cave et celle-ci conserve les vestiges d'une large cheminée accompagnée d'une armoire murale. Cet espace a très vraisemblablement été habité.

Par les nombreux éléments en place, l'édifice semble offrir du potentiel en termes d'archéologie du bâti pour avancer sur les questions relatives à la fonction et aux dispositions intérieures d'origine. Ceci justifie aussi la protection élargie.

Jacques DEVESELEER

TROIS TONNES DE PLOMB INSAISSABLES. RÉCIT DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE COUVERTURE SINGULIÈRE



Sommet de la tour du Bourdiel, Tournai. G. Focant © SPW-AWaP

Contexte historique et patrimonial

Vestige médiéval de la fin du XIII^e siècle, le pont des Troues est une ancienne « porte d'eau » intégrée au système défensif de la ville de Tournai.

Cette infrastructure a évolué à travers le temps et les vicissitudes de l'Histoire ; le pont des Troues reçoit des modifications importantes et ce, dès la fin du XVIII^e siècle et tout le XIX^e siècle. Il sera classé en 1936 pour ses valeurs artistiques, archéologiques et historiques, et fera l'objet de grands travaux à la suite de la Seconde Guerre mondiale.

Ces travaux d'après-guerre qui ont rehaussé les deux tours de 2,40 m et reconstruit les arches ont conduit au déclassement du pont des Troues en 1947, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles considérant la perte d'authenticité comme facteur déterminant.

En 1991, le pont des Troues sera reclassé, ses valeurs esthétiques et scientifiques ayant été mises en exergue.

Aujourd'hui, dans le cadre des grands travaux de modernisation de la traversée de Tournai en cours, soulignons qu'au sein des débats sur la valorisation patrimoniale du pont des Troues, ces mêmes valeurs esthétiques et symboliques ont été mises en avant.

D'un point de vue esthétique, le pont des Troues est un condensé matériel et fantasmé de l'époque médiévale et de l'architecture militaire. D'un point de vue symbolique, il a sédimenté un imaginaire collectif d'appropriation et d'appartenance à la ville de Tournai, au même titre que la cathédrale et le beffroi.

Contexte d'intervention

Les travaux de couverture prennent place dans le cadre des grands travaux de modernisation de la traversée de Tournai et sont plus spécifiquement en lien avec la restauration des deux tours : la tour du Bourdiel (tour rive gauche) directement concernée par la couverture en plomb et la tour de la Thieulerie (tour rive droite).

La philosophie de projet pour les deux tours consiste à mener une approche de conservation patrimoniale valorisant tout aussi bien la matière historique « originelle » que la situation matérielle induite par les travaux d'après-guerre.

Cette philosophie du projet de conservation souligne les valeurs précitées plébiscitées dans la valorisation patrimoniale, contemporaine, du pont des Troues.

Objet d'intervention

L'objectif est la mise en œuvre d'une protection efficace et durable contre les intempéries de la partie sommitale de l'édifice dans le cadre du projet de conservation de la tour du Bourdiel.

État sanitaire général

Lors des travaux d'après-guerre, une poutre de ceinture en béton a cerclé le « chemin de ronde » au sommet de la tour. Une calotte en ciment avec pente vers l'intérieur recouvre celui-ci et rejetait les eaux de pluie vers l'intérieur de la tour sans autre dispositif. Il n'y a donc que peu ou pas de protection

En 1991, le pont des Trous sera reclassé, ses valeurs esthétiques et scientifiques ayant été mises en exergue.



Vue des assemblages des tables de plomb entre elles selon la méthode de « l'ourlet roulé ». Sur la partie supérieure du cliché, on observera également l'étanchéisation de la bande soline en plomb, engravée dans la maçonnerie, à l'aide de laine de plomb matée. G. Focant © SPW-AWaP

contre les eaux de pluie. La calotte est parfaitement solide et stable, mais ne remplit plus aucun rôle d'étanchéité. Au vu de sa localisation au sein de la tour, cette zone est particulièrement soumise aux aléas météorologiques. Les larges couvre-murs présents sur les acrotères ne jouaient plus leur rôle, les maçonneries étaient à saturation d'eau... L'ensemble des travaux de conservation sur le reste de l'édifice ne pouvait être garanti sans une attention spécifique et durable au niveau du sommet de la tour.

Motivation du choix du plomb

Les réflexions qui ont été menées afin d'évaluer le meilleur moyen d'assurer l'étanchéité et les meilleures modalités d'évacuation des eaux de pluie sur le long terme se sont articulées autour de trois axes : premièrement, la lecture de la typologie et de la période historique d'édification de la tour, et ce, dans le cadre de la valorisation patrimoniale « contemporaine » du monument ; ensuite, la prise en compte de la réalité en ce qui concerne l'accessibilité, l'entretien et la durabilité des mesures de protection et, enfin, la volonté d'apporter une solution qui, tant dans le domaine du savoir-faire que culturellement, puisse apporter une valeur ajoutée aux qualités substantielles du monument.

Le choix du plomb s'est ainsi avéré le plus pertinent. Tant ses caractéristiques physiques que ses possibilités de mise en œuvre permettent en effet de préserver et de renforcer l'aspect médiéval, d'aborder une conception « contemporaine » participant aux valeurs esthétiques et symboliques, d'assurer une très grande durabilité et donc, de garantir les mesures de conservation à l'échelle du monument. De même, la malléabilité et la patine naturelle du plomb permettent de participer aux qualités esthétiques de la tour, tout en n'hybridant pas sa lecture première, à savoir, sa minéralité monumentale.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la mise en œuvre et les détails techniques d'exécution, rendez-vous sur le site <https://agencewallonnedupatrimoine.be/les-f-a-r-c-c> sur lequel vous attend également une modélisation photogrammétrique et un portfolio détaillant les différentes étapes de la construction de cette couverture singulière.

Jean-Christophe SCAILLET
José Alberto SOLINIS CARRERA
(Atelier Moneo)
en collaboration avec
le bureau GREISCH



Vue de la partie la plus cintrée, côté aval, avec son chéneau encaissé en Inox AME et un « passe corde » permettant d'assurer la parfaite ventilation du complexe soutenant les tables de plomb.

G. Focant © SPW-AWaP

RESTAURATION DU PALAIS DU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR

Depuis le 2 mars 2021 se dresse dans le ciel namurois une nouvelle grue, de plus de 30 m. Cette dernière a pris ses quartiers dans la cour d'honneur du palais du gouverneur de la province de Namur.



Placement de l'échafaudage et de la toiture provisoire sur l'aile principale en première phase du chantier. © A. Brismé

Len effet, des travaux conséquents de restauration des charpentes et des toitures ont débuté en ce printemps 2021, après deux années de procédures administratives et d'étroite collaboration entre des agents du SPW Secrétariat général - SPW Support, de l'AWaP, du cabinet du gouverneur et des occupants des lieux (la province de Namur et divers services fédéraux).

Ces travaux se révélaient indispensables au vu de l'état des toitures et, de manière générale, pour garantir la sécurité des passants comme des occupants et visiteurs du palais.

Le Gouvernement provincial, ancien palais épiscopal, est une imposante construction du XVIII^e siècle, en U, de style classique, en brique enduite et pierre bleue.

Le corps principal (onze travées) ainsi que les deux ailes (neuf travées) comportent deux niveaux, abrités sous une toiture en brisis à la Mansart. Les

toitures sont percées de lucarnes à croupe. La toiture du corps de logis comporte en son centre un large frontispice incurvé. En 1884, deux ailes administratives ont été ajoutées à l'édifice, à droite et à gauche de la construction d'origine. Le palais abrite le siège des institutions provinciales depuis 1830. Le bâtiment est classé dans son intégralité depuis le 15 janvier 1936.

En 2017, un marché d'auteur de projet a été lancé par le SPW, maître d'ouvrage, avec l'aide de l'AWaP et des collaborateurs du gouverneur. Début 2018, le bureau DDGM Architectes a été désigné pour une mission complète d'architecture en vue de la restauration des revêtements de toitures et de la stabilisation des charpentes et planchers des combles du palais.

L'étude spécifique de l'état des combles réalisée par l'auteur de projet a permis de préciser et de localiser les pathologies dont souffrait la toiture. Ce sont sans surprise les endroits les plus

exposés et ceux qui comptent davantage de détails constructifs (lucarnes, membrons, jonctions des ailes...) qui en présentaient le plus. Des infiltrations se produisaient à de nombreux endroits et avaient aussi endommagé considérablement les poutres de structure de la charpente et du plancher.

En outre, durant ces dix dernières années, les charpentes et les planchers des combles avaient fait l'objet de différentes interventions en matière de stabilité (avec des poutrelles et éléments métalliques imposants). Ponctuelles et isolées, elles avaient été réalisées dans une certaine urgence et n'étaient plus adéquates à l'heure actuelle. Un travail plus global et plus rationnel sur la stabilité de la charpente était donc nécessaire.

Le cahier des charges du marché public de travaux prévoyait notamment la réalisation d'une pièce d'épreuve (reproduction à l'identique d'une demi-lucarne du palais et de tous ses détails d'exécution

Le Gouvernement provincial, ancien palais épiscopal, est une imposante construction du XVIII^e siècle, en U, de style classique, en brique enduite et pierre bleue.



Dégarnissage en cours de l'aile principale. © A. Brismé

à l'échelle 1/1) pour permettre d'évaluer concrètement le savoir-faire des entreprises.

Le chantier a débuté au printemps 2021. Une impressionnante toiture provisoire a été déployée au-dessus de toute l'aile principale afin de maintenir le bâtiment hors eau pendant les travaux et de garantir la bonne conservation des salons classés et de leurs précieux décors. Cette toiture « parapluie » sera déplacée au-dessus des autres ailes au fur et à mesure de l'avancement du chantier (prochainement côté rue du Collège).

Les travaux sur l'aile principale devraient être terminés depuis quelques jours maintenant. Cette aile, la plus ancienne, requérait une attention toute particulière avec ses deux niveaux de combles, ses deux niveaux de lucarnes, son fronton, son horloge et sa cloche. Au niveau de la charpenterie, chaque pièce a été minutieusement vérifiée. Les dégradations les plus importantes touchaient principalement les abouts et les appuis de poutres. Les problèmes rencontrés ont été résolus par des greffes ou des réparations à la résine et dans le strict respect des modes d'assemblage anciens. Au niveau de la couverture, un effort important a été fait sur les finitions en termes d'ardoisage ; les lucarnes et jonctions ont été scrupuleusement soignées. Concernant l'isolation,



Réfection complète de la toiture avec pose des nouvelles ardoises. © AWaP

la décision a été prise d'isoler non pas au niveau de la couverture en elle-même mais par le plancher des combles afin d'assurer un certain confort thermique aux occupants des lieux.

À près de 300 ans d'existence, le palais provincial avait grandement besoin d'une cure de jouvence. Ces travaux, prévus jusqu'à l'été prochain et dont les coûts sont entièrement supportés par le SPW, ne sont que les prémices d'une restauration plus globale qui s'inscrit

quant à elle dans une démarche durable et de sauvegarde de notre histoire au travers de la préservation d'un bâtiment qui contribue au rayonnement de la province de Namur, également lieu de démocratie.

Claire BARBIER
et Antoine BRISMÉ
(cabinet du gouverneur
de la province de Namur)

FOUILLE PRÉVENTIVE À GIVRY

RUE SOUS-LE-CIMETIÈRE :

UN SITE DU HAUT MOYEN ÂGE

Les investigations archéologiques réalisées en préalable à l'aménagement de deux maisons à Givry rue Sous-le-Cimetière (Hainaut) ont été menées entre mars et avril 2021, par une équipe de l'asbl Recherches et Prospections archéologiques (RPA) en collaboration avec des opérateurs de l'AWaP.



Vue plongeante du décapage. Au premier plan des fossés de culture moderne qui recoupent les structures du haut Moyen Âge. © RPA asbl

Situé non loin de la frontière franco-belge, au croisement de la route N40 Mons/Beaumont et de la N563 Malplaquet/Binche, Givry s'intègre dans une série de villages bordant les rives de la Trouille entre le Borinage et la Thudinie. Selon la tradition, les origines rurales du village remontent au VII^e siècle et il aurait fait partie d'un legs de saint Vincent de Soignies à l'abbaye d'Hautmont (Penant & Cornut, 1999).

La zone investiguée se situe au cœur du village, au pied de l'église dédiée à saint Martin. Il s'agit de la seule parcelle restée vierge de toute construction qui semble avoir appartenu depuis l'origine à la fabrique d'église. Dès lors, elle constitue une des dernières occasions d'observer les vestiges liés à la genèse du village.

Le site de Givry rue Sous-le-Cimetière a livré des occupations qui commencent au haut Moyen Âge et qui se poursuivent jusqu'à l'époque contemporaine.

L'occupation du haut Moyen Âge, de type artisanal et de stockage, est caractérisée par des fonds de cabanes probablement liées au tissage, des structures de type cellier excavées, des silos ainsi que des fosses détritiques.

Le fond de cabane le plus caractéristique se présentait en plan comme une grande fosse de forme quadrangulaire aux limites ondulantes recoupées par un fossé de culture contemporain et par une fosse moderne. La structure se composait d'une grande fosse excavée de forme quadrangulaire à losangique d'une largeur de 1,63 m à 1,80 m, pour une longueur de 2,05 m à 2,45 m. À l'intérieur de la fosse, à environ 0,15 m de profondeur, une banquette de 0,30 m de large en moyenne, était visible le long des côtes nord et ouest. Cette banquette délimitait un espace excavé

de forme quadrangulaire d'une longueur de 1,75 m pour une largeur de 1,40 m. Le fond de la structure présentait quatre surcreusements : deux trous de poteau et deux fosses situés le long de la paroi nord. Ce type de fond de cabane à deux poteaux axiaux et à deux fosses d'ancrage axial est caractéristique de structures liées à l'utilisation d'un métier à tisser (Gentili, 2009, p. 28).

La zone investiguée se situe au cœur du village, au pied de l'église dédiée à saint Martin.

Le principal cellier excavé est localisé au centre de la partie méridionale de la surface décapée. En plan, il apparaît comme une grande tache de forme quadrangulaire de 2,45 m de long pour 2 m de large. La fouille manuelle a permis d'observer une grande fosse profonde de 1,07 m au profil en U à fond plat et aux parois verticales. La bonne conservation des parois et leurs régularités semblent impliquer

L'intervention menée à Givry permet d'améliorer notre vision des occupations anciennes des cœurs de villages et, plus particulièrement dans le cas présent, du Haut Moyen Âge.

leur protection par une couverture de la structure ou bien leur maintien par un coffrage de planches. Cependant, aucun élément ne paraît indiquer la présence de trous de poteau dans ou autour de la structure. Dès lors, le problème du dispositif de couverture reste posé. De par la forme de la structure, elle pourrait s'apparenter au type 1 de la typologie des fosses rectangulaires développée par F. Gentili (Gentili, 2009, p. 47) et pourrait avoir eu une fonction de cellier à provision.

Une première expertise de la céramique issue des faits attribuables au haut Moyen Âge semble indiquer deux à trois phases. La première, datée entre les VIII^e et X^e siècles, est attestée par un cellier et une fosse détritique. La deuxième, attribuable aux IX^e-XII^e siècles, est représentée par un silo et une fosse détritique. Enfin la dernière phase est datable des XII^e-XIII^e siècles. Elle regroupe la majorité des structures médiévales.

En ce qui concerne les périodes moderne et contemporaine, les occupations sont caractéristiques d'une mise en culture de la parcelle. En effet, les vestiges attribuables à ces périodes sont tous liés à l'agriculture : des fossés et des fosses de culture. Cette dernière occupation est suivie d'un abandon de la parcelle qui sera laissée à l'état de pâture/terrain vague jusqu'à notre intervention.

En conclusion, l'intervention menée à Givry s'avère particulièrement intéressante. En effet, elle permet d'améliorer notre vision des occupations anciennes des cœurs de villages et, plus particulièrement dans le cas présent, du haut Moyen Âge. Cette thématique reste encore mal connue pour les villages de Wallonie.

Nous tenons à remercier les membres de la direction opération Zone Ouest, qui ont participé ou sont venus prêter main forte durant la fouille. Nous remercions plus particulièrement C. Ansieau, M. Denis, les opérateurs de l'AWaP, ainsi que l'étudiant stagiaire N. Vanden Broeck (UNamur). Nos remerciements vont également à S. Challe et S. Delongueville (AWaP) pour leur expertise céramologique.

Nous remercions également J. Houdart, entrepreneur et propriétaire du terrain, qui nous a grandement aidé lors des phases de décapage.

Martin ZEEBROEK
et Jonathan DURIEUX (RPA)

Bibliographie

GENTILI, F. (2009). Typologie et analyse spatiale des fonds de cabane du haut Moyen Âge en pays de France. In F. GENTILI, A. LEFÈVRE, & N. MAHÉ (Éd.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France : Programme collectif de recherche - Bilan 2004/2006*.

PENANT, R., & CORNUT, B. (1999). *Histoire du village de Givry et de ses environs*. Cercle d'histoire Le Vieux Givry.



Vue zénithale du fond de cabane FO68. © RPA asbl

NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LE FONDS 4S ET LA DIRECTION DE LA FORMATION DE L'AWAP

Depuis la ratification de la convention par la ministre du Patrimoine V. De Bue le 16 avril 2021, l'ensemble des formations organisées par le Pôle de la pierre à Soignies et le Centre de la Paix-Dieu à Amay relevant de la Direction de la Formation peuvent désormais élargir aux interventions financières du Fonds 4S (Fonds social du secteur socioculturel et sportif). Ce nouveau partenariat avec l'AWaP permet aux employeurs et travailleurs salariés au sein d'une asbl relevant des Commissions paritaires 329.02 et 329.03 d'accéder à ces formations gratuitement, les frais d'inscription étant directement pris en charge par le Fonds 4S.

Ces secteurs concernent les travailleurs des secteurs de l'éducation permanente et la protection de l'environnement ; les bibliothèques, ludothèques, médiathèques ; les centres culturels ; les musées et services éducatifs ; le tourisme non-commercial ; les centres de jeunes ; les centres d'expression et de créativité ; les mouvements de jeunesse ; la coopération au développement ; les radios-télévisions ; l'insertion et la formation professionnelle par exemple.

Le Fonds 4S a été créé en mars 1997 afin de financer des initiatives d'emploi ou de formation dans le secteur socioculturel - domaine éminemment connexe à celui du patrimoine (et le secteur sportif). Il est alimenté par des cotisations patronales prélevées par l'ONSS auprès des employeurs francophones de ce secteur. Actuellement, sa principale mission reste la promotion de la formation continue et son inscription dans une logique pluriannuelle et concertée. Il a également comme axe d'intervention l'accompagnement des associations dans leur réflexion sur leur fonctionnement.



Restauration du mur d'une cave de la villa gallo-Romaine du site de la Malagne, Rochefort. © AWaP

Le Fonds 4S soutient aussi le reclassement professionnel (*outplacement*) de certaines catégories de travailleurs licenciés, en vue de leur permettre de retrouver plus rapidement un emploi.

La Direction de la Formation aux métiers du patrimoine, quant à elle, assure la préservation et la transmission des savoir-faire dans le domaine du patrimoine architectural. Ses deux centres à Amay et à Soignies proposent un panel de formations dispensées par des artisans en activité, des personnes

de terrain à la fois expérimentées et passionnées.

Or, de nombreuses associations du secteur socioculturel sont implantées ou ont la gestion de bâtiments dont l'intérêt patrimonial n'est pas des moindres. L'apprentissage de certaines techniques par leur personnel peut les aider à entretenir correctement et à moindre coût les bâtiments ou les sites dont ils ont la charge.

Les deux centres à Amay et à Soignies proposent un panel de formations dispensées par des artisans en activité, des personnes de terrain à la fois expérimentées et passionnées.

C'est ainsi que le Pôle de la pierre a organisé fin août dernier une formation de consolidation de maçonnerie à la chaux sur le site de la villa gallo-romaine de Malagne, Archéoparc de Rochefort. Cette première inscription au sein du partenariat avec le Fonds 4S permet dorénavant à l'asbl et à son équipe technique d'être mieux armées à l'avenir afin de détecter les signes de dégradations sur ces vestiges archéologiques et de pouvoir intervenir dès que possible avec les techniques de restauration adéquates garantissant une meilleure pérennité des interventions.

Concrètement, si une association de la CP 329.02 ou 329.03 désire inscrire un membre salarié de son personnel à une formation organisée dans l'un des deux Centres de formation et de perfectionnement aux métiers du patrimoine ou sur le site extérieur que cette association occupe, elle peut avoir accès à l'ensemble des formations du catalogue des formations de l'AWaP sans frais d'inscription à charge. Si elle souhaite mettre en place une formation à la demande pour son équipe avec la participation de salariés d'autres associations socio-culturelles (afin de disposer d'un

nombre suffisant d'apprenants), c'est également possible. L'inscription est à réaliser auprès de l'AWaP, qui se charge ensuite de la valider auprès du Fonds 4S. Pour les inscriptions individuelles, un montant forfaitaire de 75 € par jour et par participant est comptabilisé dans le Budget Maximum Autorisé (BMA) de l'asbl.

Caroline ROBINET

Renseignements

Fonds 4S
www.fonds-4s.org
fonds-4s@apefasbl.org
+32 (0)2 227 59 83

Centre de la Paix-Dieu
+32 (0)85 41 03 51
formations.pxd.awap@awap.be

Pôle de la pierre
+32 (0)67 41 12 60
formations.pole.awap@awap.be

L'AGENDA DES FORMATIONS 2022 AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

La programmation des formations pour le premier semestre 2022 est en cours de finalisation. Afin de nous inscrire dans une politique de développement durable, nous privilégions désormais l'envoi du calendrier des formations par mail (sous format PDF) plutôt que par voie postale.

Si vous désirez le recevoir par mail ou si vous préférez une brochure papier, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements

Centre des métiers du patrimoine
« la Paix-Dieu »
+32 (0)85 41 03 50
infopaixdieu@awap.be



Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu ». G. Focant © SPW-AWaP

JOURNÉE D'ÉTUDE INTERNATIONALE AWAP-FABI. SERRES, GRANDES VERRIÈRES ET CHÂSSIS MÉTALLIQUES – RESTAURATIONS ET ADAPTATIONS

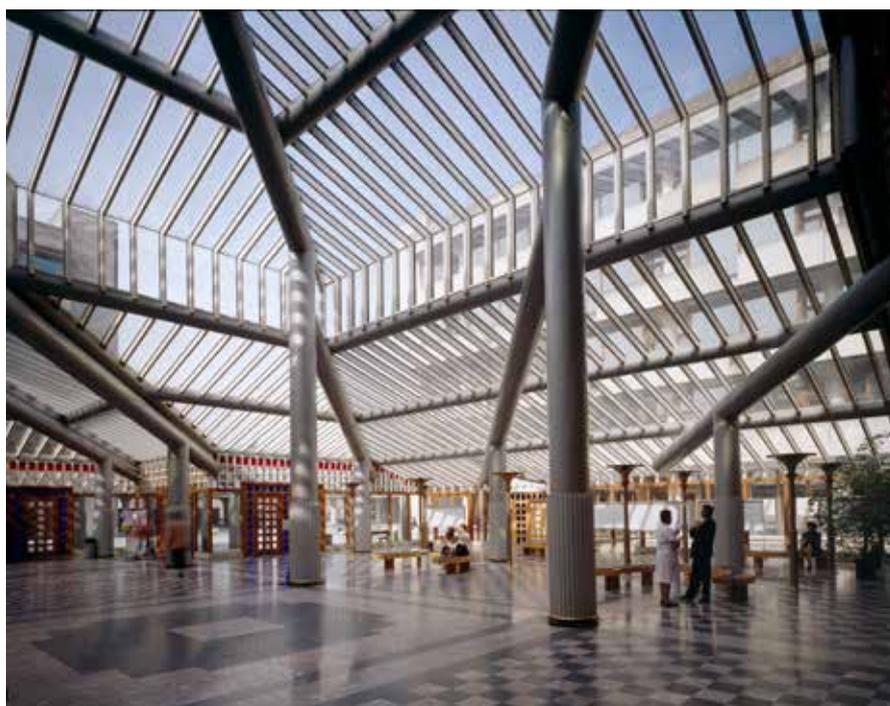
Le développement de la sidérurgie dans la première moitié du XIX^e siècle et l'évolution de l'industrie du verre ont permis la construction de grandes couvertures de fonte, de fer et de verre aux usages multiples : serres de jardins botaniques, passages urbains couverts, halles de gare, verrières de grands magasins, halles d'expositions...

A partir de la fin du XIX^e siècle, la fonte et le fer sont progressivement remplacés par de l'acier.

Le début du XX^e siècle et plus particulièrement la période de l'architecture moderniste ont ainsi vu le développement de châssis de fenêtre en acier.

Ces ouvrages, grandes verrières ou châssis, font partie aujourd'hui de notre patrimoine et leur restauration appelle des soins particuliers. Les problèmes à prendre en compte sont multiples : les assemblages, les fixations, la corrosion des profilés, la dilatation thermique, l'étanchéité à l'eau et à l'air, l'isolation thermique, leur résistance structurelle, le respect de l'esthétique originelle, l'interaction avec les éléments adjacents...

Une journée d'étude abordera la restauration de ces ouvrages de différents points de vue. Des architectes, ingénieurs, fabricants, entrepreneurs, artisans, spécialistes du verre... nous parleront de leurs expériences au



Verrière du CHU au Sart-Tilman, Liège. G. Focant © SPW-AWaP

travers de différents exemples en Belgique et à l'étranger. Il sera notamment question de la Palm House de Kew Gardens (Londres), des galeries royales Saint-Hubert à Bruxelles, des serres du palais royal de Laeken, des toitures de la gare maritime de Tour et Taxis à Bruxelles, de verrières conçues par l'architecte V. Horta, des châssis métalliques de l'hôtel communal de Forest...

La journée d'étude se penchera également sur quelques exemples récents ou contemporains tels que les verrières du CHU du Sart-Tilmant à Liège, celles de la Fondation Vuitton à Paris de l'architecte F. Gehry et la toiture de la gare des Guillemins à Liège de l'architecte S. Calatrava.

Cette journée organisée par l'AWaP et le Comité Patrimoine et Histoire de la Fédération royale d'associations belges d'ingénieurs civils, d'ingénieurs agronomes et de bio-ingénieurs (FABI) s'adresse aux professionnels du patrimoine : historiens, historiens de l'art, architectes, ingénieurs, maîtres d'ouvrage, auteurs de projet, entrepreneurs...

Michel PROVOST (FABI)
et Ariane FRADCOURT

Renseignements

Journée d'étude internationale AWaP-FABI
Le jeudi 2 décembre 2021

+32 (0)85 41 03 55
caroline.robinet@awap.be

UNE FORMATION « SUR MESURE » EN **CONSOLIDATION DE MAÇONNERIE** SUR LE SITE DE L'**ARCHÉOPARC DE ROCHEFORT** AVEC L'INTERVENTION DU **FONDS 4S**

Du 30 août au 2 septembre dernier s'est tenue une formation sur le thème de la chaux et de ses applications aux maçonneries anciennes sur le magnifique site de la Malagne, Archéoparc de Rochefort (vestiges de la villa gallo-romaine). La formation était coordonnée par les deux centres de formation et de perfectionnement de l'AWaP (La Paix-Dieu à Amay et le Pôle de la pierre à Soignies).

La demande initiale des gestionnaires du site concernait essentiellement la réparation d'un mur de cave de l'ancienne villa gallo-romaine qui s'était effondré. Outre la restauration de ces maçonneries, l'objectif de la formation visait l'acquisition de compétences techniques complémentaires par le personnel de l'asbl et, de cette façon, lui permettre la réalisation ultérieure de travaux d'entretien sur le long terme.

Encadrés par le formateur P.-L. François, les apprenants ont eu l'occasion de s'essayer aux opérations de démontage/remontage d'un parement en moellons et de ré-ancrage à la masse de blocage du mur, d'assimiler les différentes techniques et mises en œuvre de mortier de chaux et de s'initier à l'identification des différentes pathologies liées à l'emploi abusif du ciment lors de la mise à jour des vestiges dans les années 1990.

Après avoir soigneusement relevé et inventorié l'état existant, le formateur et les apprenants ont précautionneusement procédé au nettoyage des parties effondrées et à l'enlèvement des pierres non adhérentes. Après le remontage et le ragréage des pierres, l'injection d'un lait de chaux a permis de consolider l'ensemble de l'ouvrage en comblant les éventuelles cavités encore présentes et non visibles.

Cette formation a été mise en place dans le cadre du partenariat établi récemment entre l'AWaP - Direction de



Le mur consolidé après à peine quatre jours de formation. © AWAP

la Formation aux métiers du patrimoine et le Fonds 4S (voir plus haut).

Fort de cette première expérience concluante, le personnel technique qui entretient quotidiennement le site de La Malagne peut désormais mettre directement en pratique les acquis techniques et résoudre des cas similaires aux effondrements constatés.

Les gestionnaires de l'Archéoparc ont également manifesté un grand intérêt à renouveler ce type d'expérience et à ouvrir leur site à des formations techniques et autres activités dédiées à un public scolaire. Plusieurs thématiques sont d'ores et déjà avancées telles que

la protection de la tête des maçonneries, la réfection ou le remplacement des joints et la restauration d'un corps de baignoire ancien.

Julien SCHOO IANS
et Sébastien MAINIL

Renseignements

Pôle de la pierre

+32 (0)67 41 12 60

formations.pole.awap@awap.be



HOMMAGE À JEAN-FRANZ ABRAHAM, MAÎTRE DE CARRIÈRES

Le 2 août dernier, J.-Fr. Abraham nous quittait (1949-2021). Maître de carrières et patron des Carrières de la Pierre bleue belge, il a marqué de manière indélébile le secteur de la pierre et initié de nombreux projets ambitieux. Dès le début des années 1990, il envisage la restauration et la réaffectation des bâtiments de l'ancienne Grande Carrière Wincqz à Soignies en un centre de formation aux métiers de la pierre. C'est une vingtaine d'années plus tard que ce projet aboutit avec la création du Pôle de la pierre, partenariat entre l'Ifapme, le Forem, le Cefomepi et l'AWaP.

Soucieux de perpétuer un savoir-faire ancestral et de préparer l'avenir des métiers de la pierre, J.-Fr. Abraham multiplie les initiatives et les collaborations : la création du Cefomepi (fonds paritaire de formation des carrières de pierre bleue de Soignies); le soutien aux métiers techniques avec notamment la mise sur pied de WorldSkills Belgium et la sensibilisation des jeunes travailleurs; l'attention et l'aide aux artistes contemporains et artisans, la création avec d'autres maîtres carriers de l'asbl Pierres & Marbres de Wallonie pour assurer la promotion et la visibilité de leurs produits; la formation d'une équipe de guides de l'Office du Tourisme pour les visites de carrières....

À l'occasion de l'hommage qui s'est déroulé le 25 septembre dernier, l'équipe de la Direction de la Formation aux métiers du patrimoine de l'AWaP, et plus particulièrement du Pôle de la pierre, a pu réitérer sa plus profonde sympathie à la famille et aux proches de J.-Fr. Abraham.

Cet amoureux et passionné de la pierre a posé et ancré les jalons d'un ensemble de projets cohérents et interdépendants dont nous sommes désormais responsables de la poursuite.

Sébastien MAINIL

DROITS DE L'ENFANT ET PATRIMOINE

Des formations sur mesure à la Paix-Dieu pour les jeunes, les animateurs et les formateurs des services publics

C'est parce que les enfants sont plus vulnérables et ont besoin d'une protection spécifique que la Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) a été adoptée par les Nations-Unies en 1989. Il s'agit alors d'un premier instrument juridique international visant à garantir les droits spécifiques des enfants. Ce traité reconnaît aux enfants l'ensemble des droits fondamentaux : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels en tenant compte de leur situation, notamment leur dépendance à l'égard des adultes.



Médiation au patrimoine : chantier de fouille liégeois dans le cadre de l'agrandissement de l'aéroport. © AWaP



Médiation au patrimoine par des acteurs publics-ressources. © AWaP

Dans les cent-nonante-six pays qui l'ont ratifié, ce texte fondamental, reposant sur quatre principes piliers (l'intérêt supérieur de l'enfant; la participation des enfants; le droit à la survie, au bien-être et au développement et le principe de non-discrimination), guide l'action et l'attention des pouvoirs publics en matière de respect des droits de l'enfant.

Dans la cadre du plan 2020-2024 (PADE), l'AWaP a choisi de proposer deux types de formations favorisant une diminution des inégalités, notamment, en termes de décrochage scolaire et d'accès à la culture; formations qui viennent compléter les activités déjà développées par l'AWaP, telles que les Journées du Patrimoine, la Semaine Jeunesse et Patrimoine, les visites de l'Archéoforum de Liège, les classes d'éveil et d'orientation, les Compagnons en herbe, les divers types de stages organisés par les Centres des métiers du patrimoine à la Paix-Dieu et au Pôle de la pierre ou encore l'opération Adoptons un monument.

La première formation du plan PADE s'adresse aux jeunes de 13 à 18 ans de l'enseignement secondaire et des filières de formation en alternance. D'une durée de quatre jours, elle vise la sensibilisation des jeunes aux métiers du patrimoine en pénurie et aux débouchés en termes d'emploi, en vue de revaloriser les sections techniques de la construction. À ce jour, trois écoles se sont déjà portées volontaires pour tenter l'expérience autour des métiers du bois, de la couverture et de la maçonnerie. Le second volet de la participation au plan PADE relève de la formation des formateurs et s'adresse aux agents d'institutions publiques (agents du SPW, AWaP, DG Agriculture, Ressources et Environnement...) et aux agents communaux (en lien avec le milieu de l'enfance par le Conseil des Enfants par exemple). D'une durée de deux jours, elle vise la formation théorique et pratique à la médiation au patrimoine, en vue de permettre aux enfants de Wallonie de s'approprier le patrimoine et les monuments qui les entourent et de rencontrer des personnes-ressources désireuses de leur partager leur temps et leurs compétences. Cette formation est organisée gratuitement les 30 et 31 mars et les 18 et 19 mai 2022, à la Paix-Dieu, à Amay.

Elle est donnée par deux animatrices pédagogiques de l'AWaP et par deux artisans-formateurs.

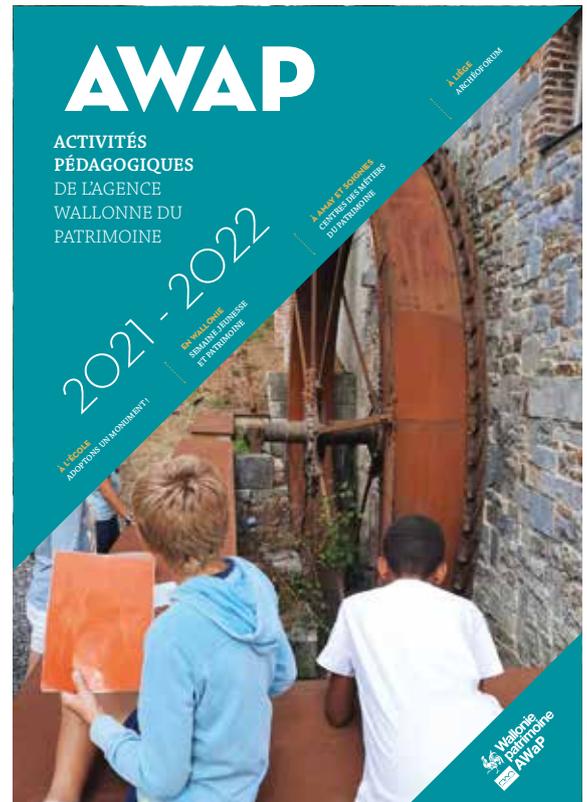
Renseignements

Centres des métiers du patrimoine
stephanie.marx@awap.be

Formations aux formateurs
muriel.depotter@awap.be

BROCHURE DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'AWAP 2021-2022

Afin de mieux transmettre le patrimoine aux générations futures, l'AWaP veille à y sensibiliser très tôt un large public et à lui offrir les meilleurs outils de formation. Elle a ainsi développé sur ses différents sites à travers la Wallonie une offre pédagogique variée qui repose sur des méthodes d'enseignement actives et décroïssonne les matières scolaires. L'ensemble de ces activités pour l'année scolaire 2021-2022 sont reprises dans une brochure fraîchement sortie de presse et conçue spécialement pour les enseignants de l'enseignement fondamental, secondaire, voire supérieur.



Gâce à sa souplesse et sa transversalité, les enseignants peuvent ainsi choisir les activités qui correspondent le mieux à leurs attentes et aux besoins de leurs élèves, en fonction de différents critères : niveaux scolaires, matières abordées, localisation, temps, moyens, coût... À l'Archéoforum de Liège, par exemple, l'offre est telle que les élèves, tous niveaux confondus, peuvent parcourir aisément les grandes périodes historiques en une journée ou quelques heures. Les offres combinées avec des asso-

ciations ou musées liégeois (musée de la Vie wallonne, musée des Transports en commun, l'asbl Territoires de la Mémoire ou encore l'Aquarium-Muséum) leur apportent une dimension supplémentaire appréciable. Aux Centres des métiers du patrimoine, sur le site de l'abbaye de la Paix-Dieu à Amay et au

Toutes ces activités
gardent en commun
la volonté de faire apprécier
le patrimoine immobilier
au sens large et d'illustrer
ses multiples facettes.

Pôle de la pierre à Soignies, ce sont davantage la pratique et le partage d'expérience qui sont mis en avant, avec des formations pouvant se dérouler sur plusieurs jours, en internat ou externat. D'autres opérations, telles que la Semaine Jeunesse et Patrimoine ou Adoptons un monument ! mettent l'accessibilité au cœur de leur action grâce à la gratuité et à la proximité avec l'établissement scolaire. Mais toutes ces activités, aussi variées soient-elles, gardent en commun la volonté de

faire apprécier le patrimoine immobilier au sens large et d'illustrer ses multiples facettes : civiles, religieuses, militaires, funéraires, naturelles ou plus populaires.

Les enseignants trouveront aussi dans cette brochure, outre une formation qui leur est spécifiquement consacrée

à la Paix-Dieu, une liste d'adresses utiles reprenant les centres de documentations de l'AWaP (centre d'information et de documentation, bibliothèque du patrimoine, photothèque, matériauthèque...), le service publications et les neuf directions.

Hélène BOURG

Renseignements

+32 (0)81 23 07 03

publication@awap.be

CENT MERVEILLES DE WALLONIE.

LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À L'HONNEUR

Depuis plusieurs années, l'idée de rééditer l'ouvrage *Cent merveilles de Wallonie*, publié pour la première fois en 2007 et réimprimé en 2010, germe au sein de l'AWaP.

Succès de librairie à l'époque, il avait eu l'honneur d'inaugurer une nouvelle collection éditoriale intitulée Le patrimoine en images. Cette collection, depuis augmentée de cinq titres, se concentre sur les merveilles du patrimoine wallon à travers le prisme de photographies anciennes ou à travers l'œil du photographe de l'AWaP, G. Focant. L'objectif de cette nouvelle édition de *Cent merveilles de Wallonie* reste de présenter au public, dans un livre accessible à tous, cent chefs-d'œuvre de Wallonie.

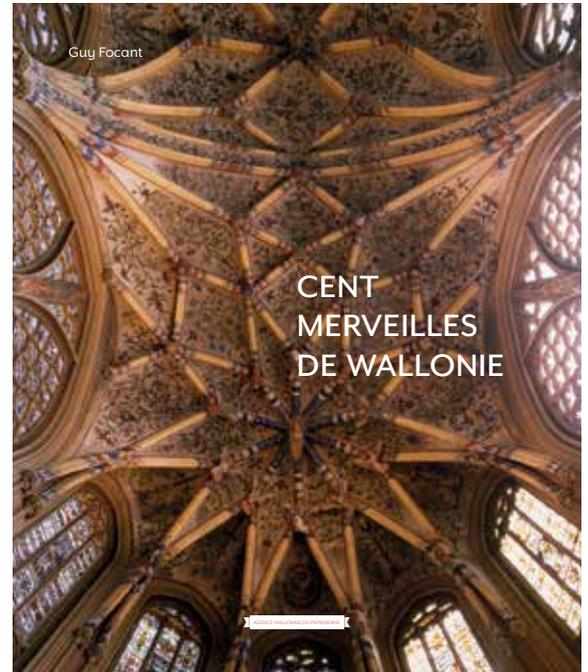
Cependant, la Wallonie regorge de trésors et de biens patrimoniaux immobiliers d'exception; on y compte près de quatre mille biens classés. Dès lors, comment distinguer cent merveilles parmi toutes les autres? Il a fallu faire des choix, et choisir c'est renoncer. Le photographe et les auteurs de l'AWaP ont uni leur expertise pour établir la liste de ces cent merveilles. Le choix s'est porté en premier lieu uniquement sur des biens repris sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. La sélection proposée n'a retenu aucun monument en chantier actuellement ou qui fera l'objet de travaux dans les mois à venir, afin de les présenter sous leur meilleur jour. Les différents types de patrimoine (archéologique, civil, religieux, naturel...) et leur répartition par province et arrondissement ont été arbitrés. En Wallonie, la majorité des biens classés étant située dans les provinces du Hainaut et de Liège (30% de l'entière des biens classés dans chacune), la liste des sites sélectionnés a été établie le plus justement entre les différentes provinces. La photogénie des lieux a

également été prise en compte car, si certains sites sont très intéressants, ils ne sont malheureusement pas toujours très esthétiques ou sont dans un état de conservation qui ne les avantage plus guère. Plusieurs sont également difficilement accessibles au public. Pour les textes, par rapport à la première édition, certaines notices sont nouvelles, d'autres augmentées, d'autres à peine, voire pas du tout modifiées.

La photographie est au centre de ce livre. Les beaux clichés de G. Focant fort de plus de trente ans d'expérience dans le domaine patrimonial, mettent un coup de projecteur sur certains détails parfois plus discrets. Les illustrations

sont accompagnées de courtes notices, rédigées dans la première édition par V. Dejardin et J. Maquet, qui ont été révisées et complétées par F. Marchesani et F. Pirard, de l'AWaP.

Le lecteur découvrira ou redécouvrira ainsi la richesse et la diversité de notre patrimoine. Il reconnaîtra les monuments et sites wallons inscrits sur la liste du



Le château de Warfusée, Saint-Georges-sur-Meuse. G. Focant © SPW-AWaP



Les carrières souterraines de la Malogne, Cuesmes. G. Focant © SPW-AWaP

patrimoine mondial de l'UNESCO tels les quatre grands sites miniers (Blegny-Mine, le Bois du Cazier, Bois-du-Luc et le Grand-Hornu), les ascenseurs hydrauliques du canal du Centre, les beffrois, la forêt de Soignes, la cathédrale de Tournai, les minières néolithiques de Spiennes ou la ville de Spa, récemment honorée de cette reconnaissance internationale. La lecture permettra également de percevoir la richesse du patrimoine religieux de notre région au travers d'édifices de styles et d'époques différents telles les églises Saint-Martin d'Arlon, Saint-Ursmar de Lobbes, la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles, la basilique Saint-Materne de Walcourt ou encore l'église Saint-Jacques à Liège. Les beautés du patrimoine naturel n'ont pas été oubliées : les rochers de Marchelles-Dames, la vallée du Ninglinspo à Aywaille ou les carrières souterraines de La Malogne à Cuesmes figurent dans la liste. Plusieurs types de patrimoine, parfois encore trop méconnus, sont également mis à l'honneur. C'est le cas du patrimoine archéologique (le champ mégalithique de Wéris), des orgues avec une présentation des instruments de

Longueville (Chaumont-Gistoux) et de Saint-Nicolas-en-Havré (Mons) mais également du patrimoine contemporain. Le lecteur partira ainsi à la découverte du pont de Wandre, érigé en 1980 et qui est l'édifice le plus récent inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel mais également l'un des plus récents à bénéficier d'une mesure de classement en Wallonie. Enfin, il ne faut pas oublier que la Wallonie est terre de châteaux. Notre pays compte d'ailleurs le plus grand nombre d'édifices de ce type au mètre carré. L'ouvrage présentera dès lors les célèbres châteaux de Bouillon, Freÿr, Bois-Seigneur-Isaac, Warfusée ou encore Attre.

Comme cela fut le cas pour la première édition et afin de répondre aux demandes de nos lecteurs de langues étrangères, cet ouvrage aura son pendant quadrilingue. Intitulé *One hundred wonders in Wallonia*, il présente les mêmes sites avec les mêmes illustrations mais avec des notices plus courtes en anglais, français, allemand et néerlandais.

L'ouvrage, disponible dès le mois de décembre sera en vente dans de nombreuses librairies et via nos services au prix de 35 €. Disposant d'une couverture cartonnée et d'une élégante jaquette, il compte 224 pages. Une bien belle idée de cadeau à glisser sous le sapin !

Pré-achat : 30€ pour toute commande jusqu'au 15/12/2021.

Renseignements

Éditions de l'Agence wallonne du Patrimoine
Rue du Moulin de Meuse, 4
5000 Namur (Beez)
+32 (0)81 23 07 03
publication@awap.be

Également en vente à l'Archéoforum de Liège
Sous la place Saint-Lambert
4000 Liège
+32 (0)4 250 93 70
infoarcheo@awap.be

PATRIMOINE ET CATASTROPHES NATURELLES : VERS UNE NOUVELLE GESTION DES RISQUES

Suite aux longues et violentes intempéries qui ont frappé le pays au mois de juillet, plusieurs cours d'eau sont sortis de leur lit, causant de très nombreux dégâts. Le patrimoine wallon n'a, comme vous le savez, pas été épargné.

Ces crues, atteignant des sites et institutions pourtant jamais menacés jusqu'ici, ont donné à voir un spectacle effroyable et déconcertant alors inimaginable dans nos régions. Bon nombre de bâtiments classés, musées, centres d'archives, églises, bibliothèques, réserves, dépôts archéologiques et autres lieux patrimoniaux ont été impactés, et ce principalement dans les provinces de Liège et de Namur.

Parmi les institutions muséales inondées se trouvent bien entendu les musées situés en bord de Vesdre, comme le musée d'Archéologie et de Folklore et le musée des Beaux-Arts et de la Céramique, tous deux situés à Verviers, le musée d'Art contemporain IKOB d'Eupen ou encore SourceORama de Chaudfontaine. Mais des dégâts ont également été à déplorer à Wépion, au musée de la Fraise, ou au Durbuy History & Art Museum. De façon générale, les caves de plusieurs institutions ont été inondées. L'eau et la boue y ont fait plus ou moins de dégâts matériels selon les cas, les dommages causés aux collections concernant principalement les réserves aménagées dans les sous-sols.

Rapidement, un comité de crise constitué d'institutions et d'associations du secteur patrimonial¹ s'est mis en place

pour soutenir le sauvetage des biens culturels sur les sites sinistrés, coordonner les actions, organiser l'aide d'urgence et lancer un appel aux dons.

Après la stupeur et la consternation face à cette situation inédite, les propriétaires et gestionnaires des sites touchés ont pu compter sur un élan de solidarité exceptionnel. En effet, experts, professionnels du secteur culturel ou bénévoles passionnés ont fait preuve d'une grande générosité en apportant leur aide de diverses manières : aide au nettoyage, prêt de matériel (Tyvek®, déshumidificateurs, ventilateurs, caisses...), mise à disposition de locaux

pour le stockage des collections, expertise en restauration...

Malgré ces précieux soutiens, plusieurs mois après les événements, le travail reste encore important. En effet, outre le nettoyage des locaux et des collections, il faut désormais entreposer et faire sécher les œuvres, une tâche parfois rendue difficile par le manque de place ou l'humidité encore présente dans les locaux inondés, sans compter que les spécificités des différents matériaux requièrent des conditions de séchage distinctes.



Dégâts suite aux inondations. © Musées de Verviers

¹ IRPA (Institut royal du Patrimoine artistique), BBB (Comité belge du Bouclier Bleu), FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles), MSW (Musées et Société en Wallonie), AWaP (Agence wallonne du Patrimoine), CIPAR (Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts religieux), CRMSF (Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne), DHJB (Association royale des Demeures historiques & Jardins de Belgique), AAFB (Association des Archivistes francophones de Belgique), FARO (Vlaams Steunpunt voor Cultureel Erfgoed), Monumentenwacht, ICOM B/WB (International Council of Museums Belgique/Wallonie-Bruxelles), ICOMOS Belgique (International Council on Monuments and Sites Belgique).

Rapidement, un comité de crise constitué d'institutions et d'associations du secteur patrimonial s'est mis en place pour soutenir le sauvetage des biens culturels sur les sites sinistrés, coordonner les actions, organiser l'aide d'urgence et lancer un appel aux dons.



Séchage des collections. © Musées de Verviers

Pendant le processus de séchage, les collections sinistrées doivent être surveillées, les pièces sont reliées à l'inventaire, marquées, photographiées. Par la suite, il convient de reconditionner les œuvres en attente d'une restauration. Le défi majeur est, bien entendu, d'éviter une dégradation supplémentaire telle l'apparition de moisissures, d'insectes ou autres agents de détérioration. Cela vaut également pour les objets qui n'ont pas été inondés mais qui se trouvent dans des bâtiments anormalement humides.

Malgré ces nombreuses tâches, les équipes restent motivées grâce à une solidarité sans précédent. Comme le précise la directrice des musées communaux de Verviers, C. Henry, « durant cette période de fermeture, les musées continueront à faire parler d'eux grâce à de nouvelles collaborations (Musée M de Leuven, CTLM, Keramis...) et des collaborations avec des écoles de restauration vont également être mises sur pied ».

Ces événements survenus en juillet mettent en évidence la nécessité pour les structures culturelles d'élaborer une gestion des risques et de disposer d'un plan de sauvegarde solide pour faire face le plus adéquatement possible à ce type de crise (avant-pendant-après

une catastrophe). De manière générale, beaucoup d'institutions manquent encore d'une stratégie de gestion des risques réfléchie et prenant en compte toutes ces phases de façon détaillée, celle-ci étant souvent trop sommaire voire inexistante. Or, sa mise en place ne s'improvise pas. Elle doit être le fruit d'une profonde réflexion et doit être conçue en collaboration étroite avec tous les acteurs potentiellement impliqués dans ces cas de figure (notamment avec les pompiers et les autorités).

Si les calamités et autres catastrophes semblent en effet encore rares dans nos régions, les événements de cet été et l'évolution du climat doivent cependant pousser le secteur à poser des actes forts afin de se prémunir de ce genre de situations et de s'assurer de transmettre notre patrimoine aux générations futures.

Diane DEGREEF
(Musées et Société en Wallonie)



Nettoyage des collections. © Musées de Verviers

ARCHEOLO-J, UNE PÉDAGOGIE DU PATRIMOINE DANS UN CONTEXTE SCIENTIFIQUE

Depuis plus de 50 ans, archeolo-J a comme objectif la sensibilisation du public, et en particulier des jeunes, à l'importance du patrimoine. Dans ce cadre, l'association, soutenue par l'AWaP depuis de nombreuses années, développe des missions à la fois pédagogiques et scientifiques.

Depuis 2011, archeolo-J propose aux établissements scolaires, à partir de la 5^e primaire, de participer à une journée intitulée Baptême de l'archéologie. Dans la ligne directe du concept fondateur de l'association, l'activité permet aux élèves de découvrir la discipline archéologique par sa pratique : du questionnement initial à la mise en valeur des vestiges, de la diversité des disciplines connexes à l'intérêt de l'étude, de la valorisation et de la conservation du patrimoine.

Ces thèmes sont développés au cours de quatre ateliers répartis sur la journée, durant lesquels les élèves vont travailler sur diverses sources d'informations (archives, cartes anciennes...), participer à la fouille archéologique ou encore manipuler et traiter du matériel archéologique.

La particularité de ces baptêmes est la participation réelle des élèves à la recherche archéologique. Les ateliers se déroulent en effet sur un chantier en cours de fouille, relevant d'un programme de recherche scientifique

encadré par l'AWaP, et sont animés par des archéologues professionnels. C'est également pour eux l'occasion de voir les réelles conditions de travail de la discipline : soleil, pluie, froid... les enfants vivent le temps d'une journée au même rythme que les équipes de recherche professionnelles.

Les écoles n'ont cependant pas toujours la possibilité de se déplacer, c'est pourquoi archeolo-J a mis en place des ateliers à domicile, dont le programme est en cours de développement actuellement.

Parmi eux, le jeu *Archéo-logique* est un jeu de société à la découverte de la démarche archéologique. Inventé par l'équipe d'archéologues-animateurs d'archeolo-J, le jeu permet aux élèves de découvrir les méthodes de travail de la discipline.

Durant la première partie de l'atelier, les élèves sont amenés à observer, se poser des questions, interpréter et vérifier leurs hypothèses. Une synthèse des résultats observés pendant le jeu est ensuite réalisée par les élèves, aidés par l'animateur. Enfin, celui-ci fait un récapitulatif des éléments clés illustrés par des situations réelles. Pas de truelle ou de seau de terre pour cette activité mais une découverte néanmoins active, par le jeu, de l'archéologie et du patrimoine.

L'association met en outre à disposition des établissements scolaires, mais aussi d'autres sites culturels, des expositions sur divers thèmes liés à l'archéologie et au patrimoine. L'exposition *Du chantier au musée* permet notamment de découvrir toutes les étapes de la recherche et peut être accompagnée de l'atelier *Et si on touchait le passé...* atelier autour du mobilier archéologique.



Découverte de l'archéologie du bâti lors des baptêmes de l'archéologie. © archeolo-J 2019



À la découverte du patrimoine local. © archeolo-J 2021

L'association s'adresse également à un plus large public à travers une série d'activités réparties tout au long de l'année, accessibles à tous et à tout âge.

Des activités à destination du grand public pour valoriser le patrimoine... local mais aussi international

Si depuis sa création archeolo-J organise des stages d'archéologie à destination des jeunes, l'association s'adresse également à un plus large public à travers une série d'activités réparties tout au long de l'année, accessibles à tous et à tout âge.

Outre les visites d'exposition ou les voyages à l'étranger visant à explorer le patrimoine international, archeolo-J s'attache à faire (re)découvrir le patrimoine local à travers journées ou week-ends thématiques. Notre mission de sensibilisation au patrimoine atteint ainsi pleinement ses objectifs lorsque nous constatons que les jeunes ayant participé à nos activités archéologiques... y emmènent leurs parents à la découverte du patrimoine local !

Ces missions pédagogiques et scientifiques peuvent se réaliser grâce au soutien de l'AWaP, à l'appui d'une grande équipe de bénévoles - dont le côté pluridisciplinaire est un atout majeur pour poser et proposer un regard neuf sur la médiation du patrimoine - et de nombreuses institutions partenaires.

Lyse UNGER
(archeolo-J)

Renseignements

+32 (0)81 61 10 73
www.archeolo-j.be

À LA DÉCOUVERTE DES FORTIFICATIONS DE DRY-LES-WENNES À DINANT

Malgré les destructions et les démolitions subies par Dinant au cours de son histoire, il subsiste, au nord de la ville, un mur de fortification remarquable, situé en un lieu appelé Dry-les-Wennes.

Ce toponyme rappelle l'implantation au Moyen Âge du métier de la draperie dans cette partie de la ville et en particulier la présence de séchoirs en bois (*wennes*) sur lesquels les artisans étendaient leurs draps. Le mur s'étire du nord au sud à mi-pente du flanc droit de la vallée de la Meuse en épousant le relief du rocher. Il surplombe la rue Saint-Pierre et aboutit dans le vallon Saint-Jacques.

La construction de ce mur pourrait correspondre à celle de la première enceinte de la ville que l'on situe généralement au XIII^e siècle. Objet d'un classement au titre de monument le 10 novembre 1983, les vestiges se révèlent être parmi les derniers témoins majeurs de l'architecture militaire médiévale de Dinant. Leur élévation varie de quelques mètres à une dizaine de mètres en fonction de leur état de conservation pour une épaisseur d'environ 2,40 m. Ils comprennent un mur d'enceinte long de 450 m, jalonné à intervalles réguliers de quatre tourelles et d'une tour d'angle massive à sept faces (la tour Taravisée).

Celle-ci impressionne par son état de conservation et par son plan particulier. Elle est comparable à une figure hexagonale aplatie de 25 m sur 17 m dont quatre faces sont relativement symétriques. Tour cornière, elle ponctue au Moyen Âge le rempart oriental protégeant les faubourgs de la ville. Un volume médiéval constituant un noyau quadrangulaire est peut-être à l'origine

de l'édifice. Sans doute reconstruit et agrandi après le sac de la ville en 1466, il subit des modifications au XVII^e siècle sous la direction des ingénieurs militaires français après la prise de Dinant par Louis XIV. Des meurtrières dont certaines à doubles embrasures flanquent deux de ses faces sur deux niveaux. L'aménagement intérieur de la tour est organisé sur deux niveaux ; un escalier intra-mural assure la communication entre les différents espaces jusqu'à la plateforme supérieure. Une longue et étroite salle voûtée, un petit réduit quadrangulaire et deux accès vers les courtines structurent le premier niveau tandis qu'une salle de tir et un corps de garde constituent les aménagements du second. La tour Taravisée est entièrement construite en moellons de calcaire avec quelques inclusions ponctuelles de briques témoignant de remaniements postérieurs. D'autres éléments architecturaux méritent quelques attentions : un conduit d'aération, une latrine, des linteaux en mitre, un appareillage partiel à bossage frustré sur les faces nord et ouest et un millésime (1654).

La Maison du patrimoine médiéval mosan propose une balade à la découverte de ces fortifications le dimanche 5 décembre 2021 (réservation obligatoire).

Pascal SAINT-AMAND
(Maison du patrimoine
médiéval mosan)

Renseignements

Maison du patrimoine médiéval mosan
Place du Bailliage, 16
5500 Bouvignes
+32 (0)81 22 36 16
info@mpmm.be



Le rempart de Dry-les-Wennes à Dinant. G. Focant © SPW-AWaP

L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE DE WÉRIS

PARÉE DE VITRAUX CONTEMPORAINS



Vitraux contemporains (l'enfance de Walburge), Wéris. © DHAM

Située au cœur du village de Wéris, reconnu comme l'un des plus beaux de Wallonie, l'église Sainte-Walburge a récemment fait l'objet d'une importante restauration. L'édifice est depuis longtemps reconnu pour son intérêt patrimonial et historique.

Il est d'ailleurs classé comme monument depuis 1938. En septembre 2021, il a connu une nouvelle évolution avec le placement de vitraux spécialement conçus à sa destination par l'artiste durbuysien G. Laloux.

Cette église romane en moellons de calcaire, de poudingue et de grès ferrugineux apparaît pour la première fois dans les redevances perçues par l'abbaye de Stavelot au XII^e siècle.

La nef principale est la partie la plus ancienne du bâtiment, datée du XI^e siècle. La tour carrée qui lui est adossée est érigée un siècle plus tard.

Les siècles suivants verront le bâtiment évoluer au fil des époques et des styles, tout en gardant l'identité romane initiale. Les piliers de la nef principale, d'époque romane, ont été remplacés en 1532 par des colonnes gothiques en pierre. Cette date est encore visible sur le chapiteau de l'une de ces colonnes. Une sacristie et une chapelle gothique viennent ensuite flanquer le chœur semi-circulaire au XVI^e puis au XVIII^e siècle. Le XX^e siècle voit la réfection des fenêtres romanes et le placement d'un plafond plat. C'est l'artiste L.-M. Londot qui se chargera en 1968 de la création des vitraux du chœur, toujours en place aujourd'hui.



L'église Sainte-Walburge, Wéris. © Administration communale de Wéris

Actuellement, l'édifice présente une triple nef de cinq travées et une abside semi-circulaire. Il nécessitait cependant une restauration profonde pour lui redonner son éclat d'antan. Cette campagne est encore en cours, mais une grande étape a déjà été franchie, celle du placement des nouveaux vitraux venant parer les baies des collatéraux.

C'est un long travail de réflexion et de conception qui commence lorsqu'en 2016, l'artiste G. Laloux est chargé par la ville de Durbuy, soutenue par l'AWaP, de concevoir neuf vitraux pour cet édifice emblématique.

L'église étant sous le patronage de Sainte-Walburge, les recherches s'orientent principalement autour des légendes de cette dernière. Différents épisodes de la vie de la sainte sont représentés, de l'enfance de Walburge jusqu'à son décès en passant par les différents miracles qui ont jalonné sa vie et forgé sa réputation.

Les avant-projets en aquarelle, réalisés par l'artiste sont ensuite transposés en vitraux. Ce long processus est réalisé conjointement par G. Laloux, et les maîtres-verriers Debongnie, implantés à Chastre. G. Laloux, le « cartonnier »,

qui conçoit le projet et les vitraillistes Debongnie travaillent ensemble afin de trouver pour chaque parcelle de la composition, le verre qui correspond à la vision initiale de l'artiste. Le rôle du vitrailliste est ici de permettre à la sensibilité et la créativité de l'artiste de s'exprimer et de se concrétiser.

De nombreuses techniques de traitement du verre sont utilisées pour rendre les compositions encore plus riches : grisailles, attaque à l'acide ou *fusing* sont autant de procédés employés pour rendre justice à la vision de l'artiste.

Il en résulte neuf vitraux uniques, aux compositions dynamiques et flamboyantes remplies de couleurs.

L'aboutissement de ce travail est à découvrir dans la petite église romane de Wéris, mais aussi au sein du Durbuy History & Art Museum (DHAM). En effet, une exposition inédite présentant les coulisses de la création des vitraux à travers un parcours interactif a été conçue par les équipes du musée, avec le soutien de l'AWaP.

Divers événements auront lieu le temps de cette exposition qui se tient jusqu'au 16 janvier 2022, comme par exemple

une soirée conférence sur l'art du vitrail, donnée par les maîtres-verriers Debongnie le 10 décembre à 20h.

Alice VISEUR
(DHAM)

Renseignements

Chemin de Lumières

Du 5 septembre 2021 au 16 janvier 2022

Durbuy History & Art Museum
Rue Comte Théodule d'Ursel, 21
6940 Durbuy
www.dham.be

Sources

GUILLAUME, E. (2007). *Église de Wéris*. lampspw.wallonie.be. Consulté le 3 octobre 2021 à l'adresse shorturl.at/atHIN.

ROSSIGNOL, M. (s.d.). *Église Sainte Walburge - Monument classé*. Beauxvillages.be. Consulté le 3 octobre 2021, à l'adresse shorturl.at/IEKLZ.

L'ÂGE DE LA BIÈRE, UNE EXPO QUI VOUS DONNERA SOIF!

Etes-vous prêt à découvrir l'histoire de la bière depuis les premières traces archéologiques jusqu'aux brasseries actuelles ? Nous vous proposons un voyage dans le temps qui débute à l'Espace gallo-romain et qui peut se poursuivre dans une brasserie actuelle, la brasserie des Légendes.

Breuvage du quotidien, synonyme de fête, folklore et d'ambiance, offrande rituelle ou ingrédient gastronomique, la bière est intimement liée à l'histoire des hommes. Dans nos régions, elle connaît un succès ininterrompu depuis l'Antiquité gallo-romaine. Le Moyen Âge est marqué par l'éclosion de brasseries tant monastiques que laïques. Le brassage se métamorphose aux *IX^e* et *XX^e* siècles, sous l'effet des avancées techniques et scientifiques.

Le savoir-faire brassicole des siècles passés est de mieux en mieux connu. Les historiens et archéologues combinent leur expertise pour donner un panorama qui se précise de découvertes en découvertes.

Du côté des sources historiques, ce sont les comptabilités, la législation, les plans et descriptions de brasseries, l'iconographie, les traités de brassage ou encore les recettes anciennes qui nous donnent de précieuses informations. Les interventions archéologiques sont plus timides en indices. Les bâtiments brassicoles et leurs équipements ont généralement laissé peu de vestiges. C'est souvent la simple forme d'un four qui rappelle l'emplacement passé d'une cuve en métal. Les résidus de céréales, soumis à des analyses carpologiques ou palynologiques, de même que la présence de levure sont des traces rares mais précieuses. Depuis quelques années, l'expérimentation est une nouvelle piste d'investigation. Elle permet de reconstituer des techniques de fabrication de la bière et des goûts disparus.

Aujourd'hui, le monde brassicole adopte un visage particulier, celui de la brasserie et de la microbrasserie « *XXI^e siècle* », bien souvent ancrées dans des problématiques environnementales. Et depuis quelques années, la culture de la bière en Belgique est reconnue au Patrimoine immatériel de l'Humanité. Voici venu l'Âge de la Bière !

Une bière, ça se déguste

Si vous êtes de la région d'Ath, vous connaissez certainement la brasserie des Légendes ! Nous sommes heureux de vous proposer des visites combinées des deux sites. Vous pourrez découvrir l'histoire de la bière à l'Espace gallo-romain et la fabrication actuelle de ce breuvage à la brasserie des Légendes. Bien sûr, des dégustations seront au programme. Contactez-nous.

Une expo avec un espace collaboratif

L'exposition fera la part belle aux tégétophiles. Il s'agit des collectionneurs d'objets en rapport avec la bière, comme les cartons de bière, les étiquettes, les bouteilles, les verres et bien d'autres. Un espace leur sera dédié et régulièrement une localité ou une commune de Wallonie picarde sera la star de la vitrine. Vous désirez montrer votre collection au plus grand nombre ? Vous possédez une pièce exceptionnelle ? Nos visiteurs seraient sûrement intéressés ! Contactez-nous sans hésiter.

La cervoise gauloise vs le vin romain

L'Espace gallo-romain vous propose une comparaison entre la cervoise et le vin chez les Gallo-romains. Quand sont-ils apparus dans nos régions, quels étaient les contenants et la vaisselle utilisée pour les consommer ou pour les transporter... ? Ce focus sur cette autre boisson appréciée des Gallo-romains sera assorti de dégustations lors d'animations et d'événements organisés par le musée.



Musée du Verre de Charleroi. © KIK-IRPA

Cette exposition est le fruit d'un travail collaboratif de cinq musées : la Maison du patrimoine médiéval mosan, Malagne - Archéoparc de Rochefort, l'Espace gallo-romain d'Ath, l'abbaye de Villers et le musée de la Bière à Stenay (France). Cette collaboration entre musées et sites belges et français a permis une approche transparente et synthétique de la vivacité des recherches actuelles en la matière - y compris de l'expérimentation.

Renseignements

L'Âge de la bière

Du 29 octobre 2021 au 11 septembre 2022

Espace gallo-romain

Rue de Nazareth, 2

7800 Ath

+32 (0)68 68 13 20

accueil.egr@ath.be

www.espacegalloromain.be

L'EXPOSITION *LASCAUX EXPÉRIENCES* EN PREMIÈRE MONDIALE

Quand les nouvelles technologies rendent le patrimoine accessible

Parmi les grottes ornées de la Préhistoire, la grotte de Lascaux est certainement la plus célèbre. En Dordogne, ce sont quatre-cent-mille visiteurs par an qui se précipitent pour visiter sa reconstitution.



Peinture de bison. © Préhistomuseum, Dordogne Périguard

Le Préhistomuseum accueillera, en exclusivité mondiale, du 4 décembre 2021 au 31 mai 2022, la première étape de la tournée internationale de l'exposition immersive de Lascaux.

Les visiteurs seront invités à pénétrer virtuellement dans « la chapelle Sixtine de la Préhistoire », patrimoine mondial de l'humanité. La grotte de Lascaux, véritable chef-d'œuvre de l'art pariétal préhistorique sera visitable dans son intégralité en Belgique.

C'est donc un « tunnel virtuel » qui reliera le Préhistomuseum à ce site exceptionnel célèbre pour ses peintures et gravures de taureaux, bisons, aurochs, chevaux, cerfs et félins qui fascinent l'humanité depuis leur découverte en 1940. Cet extraordinaire voyage dans un site interdit d'accès depuis 60 ans sera rendu possible grâce à la réalité virtuelle. Cette nouvelle technologie est au service de la diffusion de cette œuvre incontournable. Elle permet de partager largement ce patrimoine.

Concrètement, les visiteurs équipés d'un casque de réalité virtuelle exploreront l'intégralité de la grotte de Lascaux ; ils vivront une expérience de nouvelle technologie immersive et interactive qui rend accessible le patrimoine de l'humanité au plus grand nombre sans risque de détérioration. Complémentairement, une exposition physique fera le point sur les connaissances actuelles sur ces premières traces artistiques occidentales.

En plus de l'exposition et de son espace immersif, le Préhistomuseum proposera des animations inédites et des ateliers sur le thème « Sapiens Artiste ». Les visiteurs deviendront ainsi des artistes préhistoriques et expérimenteront la peinture sur pierre, découverte des pigments, la parure corporelle et l'allumage du feu. Dans la grotte de Ramioul, ils seront plongés dans le noir pour revivre une expérience similaire à celle vécue par les enfants qui ont découvert la grotte de Lascaux.

Dans leur voyage à travers le monde de Lascaux, les visiteurs partageront quatre-vingts années d'efforts scientifiques et artistiques afin de préserver les peintures des grottes paléolithiques pour les générations futures, mais également de les déchiffrer et de comprendre la motivation des artistes de Lascaux.

Fernand COLLIN
(Préhistomuseum)

Renseignements

Première étape de la tournée internationale
de l'exposition immersive de Lascaux
Du 4 décembre 2021 au 31 mai 2022

<https://lascaux.prehisto.museum/>
#prehistoShow.be

PRÉSENCE DE L'AWaP À DIVERS SALONS

MUNICIPALIA

L'AWaP était présente au salon Municipalia les 30 septembre et 1^{er} octobre : une belle opportunité de faire connaître aux mandataires communaux les domaines dans lesquels l'AWaP est spécialisée et l'expertise qu'elle met à disposition dans le cadre de travaux de restauration, d'introduction d'un dossier de petit patrimoine populaire ou d'une formation pour le personnel communal. De la documentation ciblée y était distribuée et peut toujours être envoyée sur simple demande.

Renseignements
evenements@awap.be



Salon Municipalia au Wex, Marche-en-Famenne. © AWaP

© AWaP



Salon Éduc au Wex, Marche-en-Famenne. © AWaP

SALON ÉDUC

Petits et grands ont pu découvrir, durant quatre jours (du 13 au 16 octobre 2021), l'offre pédagogique de l'AWaP au salon Éduc : formation, journée découverte, classe d'éveil ou encore visite de musée, un large panel d'activités qui a attiré un large public et permis de belles rencontres avec des directeurs d'écoles, instituteurs, enseignants et professionnels de l'éducation.

UNE 33^e ÉDITION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE SOUS LE SIGNE DU SUCCÈS

Le thème Femmes & Patrimoine a mobilisé un public nombreux invité en 2021 à découvrir ou redécouvrir les monuments et sites sur lesquels les femmes ont eu ou ont encore un impact majeur.

Ces deux journées ont ainsi offert l'occasion de visiter un vaste panel de lieux de culte, de sièges de congrégations à titulature féminine ou connus pour une dévotion particulière à une sainte ou à la Vierge, mais aussi des institutions de bienfaisance, de soins ou d'enseignement créées par des femmes et parfois encore dirigées par elles. Les biens wallons liés au combat pour les droits sociaux et politiques des femmes en Belgique, de même que les musées ou lieux d'exposition qui avaient choisi d'évoquer, au travers de leurs collections ou tout spécialement pour l'occasion, une mise en lumière de la place des femmes à différentes périodes de l'histoire, dans l'art ou sous le regard d'artistes, occupaient également une place de choix.

Les conditions sanitaires, un peu moins strictes cette année, ont permis à la majeure partie des activités proposées de compter un public qui a répondu largement présent. Favorisées par une météo clémente, bon nombre de ces activités ont ainsi remporté un très franc succès ou se sont déroulées à guichet fermé, comme ce fut le cas pour bon nombre de nouveautés inscrites au programme. Sans viser aucunement l'exhaustivité, c'est le cas notamment de l'Athénée Léonie de Waha et des activités organisées par l'Université de Liège ou du programme tournaisien. Un beau succès également pour les animations organisées au Ry-Ponet, pour les visites des châteaux de Ham-sur-Heure, Bois-Seigneur-Isaac, Freÿr ou du Faing, ainsi que pour les circuits ou animations organisés à Andenne ou Durbuy,



L'abbaye de Soleilmont, Journées du Patrimoine. G. Focant © SPW-AWaP

au Grand-Hornu, à Hastière, à l'abbaye d'Aulne ou encore au Parlement wallon, qui ont été largement appréciés.

Ce succès est également la preuve de l'engagement sans faille des propriétaires privés et publics ainsi que du monde associatif, qui, toute l'année et plus précisément lors des Journées de septembre, font vivre le patrimoine. Leur passion et leur engagement ont permis, cette année encore, de faire

de ce week-end une véritable fête du patrimoine, riche en découvertes.

Un nouveau site Internet pour les Journées du Patrimoine

Lancé en présence de la ministre du Patrimoine, à l'occasion de la conférence de presse inaugurale des Journées du Patrimoine, le nouveau site Internet des Journées constituait une des nouveautés de cette édition 2021.



Le château de la Paix, Fleurus, Journées du Patrimoine. G. Focant © SPW-AWaP

Au cœur d'un tout nouvel habillage graphique, les internautes bénéficient, comme précédemment, de deux points d'entrée, en fonction de leur statut de « Visiteur » ou d'« Organisateur ». L'onglet « Visiteur » permet de naviguer dans les pages dédiées au public des Journées du Patrimoine, de la Vie de château en famille du 1^{er} mai et des activités proposées dans l'Agenda du Patrimoine. Il permet également aux enseignants d'inscrire, en temps voulu, leurs classes de 5^e et 6^e primaires et de 1^{er} et 2^e secondaires à la Semaine Jeunesse et Patrimoine. Un onglet « Organisateur » est quant à lui réservé aux informations pratiques et services proposés aux organisateurs qui souhaitent inscrire une activité aux Journées ou à l'Agenda du Patrimoine ainsi qu'aux propriétaires ou gestionnaires des sites participant à la Semaine Jeunesse et Patrimoine (l'Exploration patrimoine) ou encore à la Vie de château en famille.

Le point d'entrée pour tout savoir sur les Journées du Patrimoine, la Semaine Jeunesse et Patrimoine et l'Agenda du Patrimoine reste donc inchangé : www.journeesdupatrimoine.be.

En préparation pour 2022

Comme de coutume, une journée de rencontres sera organisée en décembre prochain pour les organisateurs qui souhaiteraient s'inscrire aux 34^{es} Journées du Patrimoine. Et pour préparer celles-ci, un cycle de formations lié à la communication sur Internet sera proposé, sur inscription, aux organisateurs intéressés.

La Semaine Jeunesse et Patrimoine

Avril prochain signera la 12^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine. Celle-ci aura lieu en 2022 du lundi 25 au vendredi 29 avril pour l'Exploration Patrimoine, réservée aux classes allant de la 5^e primaire à la 2^e secondaire, et le dimanche 1^{er} mai pour la Vie de château en famille, l'activité familiale qui clôture le cycle dédié au jeune public.

L'Exploration Patrimoine mettra à l'honneur les « héros et héroïnes » qui ont contribué à forger notre patrimoine tandis que la Vie de château en famille proposera, comme en 2019, la découverte de châteaux, toutes époques confondues, au gré de visites guidées

et d'animations ludiques. Au programme de ces dernières, une chasse au trésor adaptée à chacun des lieux inscrits au programme. Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un château et que vous souhaitez rejoindre le programme, les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 30 novembre.

N'hésitez donc pas à consulter régulièrement le site Internet des Journées du Patrimoine pour prendre connaissance des nouveautés liées à ces activités.

Stephanie BONATO

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

+32 (0)85 27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)



LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

Le quatrième fascicule de l'Agenda du Patrimoine, le dernier de l'année, vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 octobre 2021 au 14 janvier 2022 et est consultable sur www.journeesdupatrimoine.be.

L'inscription d'activités pour le premier trimestre de 2022 (15 janvier - 14 mars) est possible jusqu'au 15 décembre... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

DEUX EXPÉRIENCES VIRTUELLES À VIVRE AU CŒUR DE L'ARCHÉOFORUM DE LIÈGE

L'équipe de l'Archéoforum a travaillé pendant plusieurs mois sur des nouveautés scénographiques qui changent complètement l'expérience de visite dans le site archéologique.



Nouvelle scénographie à l'Archéoforum, Liège. © AWaP

Ce travail s'est déroulé dans le cadre du projet Terra Mosana qui consiste en une étroite collaboration entre municipalités, sites patrimoniaux, universités et citoyens afin de renforcer l'attractivité touristique de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) et le sentiment d'appartenance à celle-ci grâce à l'exploitation numérique de son patrimoine culturel. Cette exploitation est réalisée au travers de récits numériques de l'histoire partagée de plusieurs villes de l'EMR (comme Aachen, Maastricht, ou encore Tongeren). Ceux-ci sont basés sur le développement et l'exploitation de modèles 3D du patrimoine régional et sont présentés de façon innovante grâce aux nouvelles technologies.

En collaboration avec le partenaire Terra Mosana et le département de géomatique de l'Université de Liège, l'Archéoforum a développé deux reconstitutions. La première est une expérience de réalité virtuelle, qui vous fera voyager dans le temps autour de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Lambert. Vous découvrirez les phases

de construction des différentes églises et cathédrales de la place Saint-Lambert ainsi que l'évolution de la ville de Liège de l'Antiquité à nos jours. La deuxième est une expérience de réalité augmentée où vous assisterez à deux événements se déroulant au même endroit, mais à 400 ans d'intervalle : d'abord, l'assassinat de l'évêque Lambert, vers l'an 700, et ensuite le pèlerinage autour de ses reliques, vers 1100.

Ces deux nouvelles expériences ont été inaugurées lors d'une conférence de presse organisée le vendredi 8 octobre dernier, en présence de la ministre wallonne du Patrimoine, V. De Bue, du manager de transition de l'AWaP, B. Lemaire, et des représentants de l'Université de Liège, de la Ville de Liège et de l'Euregio Meuse-Rhin.

Ce projet a également abouti au montage d'une nouvelle exposition temporaire, dans la salle Paul Lohest de l'Archéoforum, qui restera en place jusqu'au 30 novembre 2021. Celle-ci présente des objets, prêtés par le Trésor de

la cathédrale de Liège, en lien avec saint Lambert, dont le culte des reliques est à la base du développement de la ville. De plus, grâce à un jeu de dés intégré à l'exposition, le projet et sa philosophie se découvriront de façon ludique. Un passeport Terra Mosana, disponible auprès de chaque partenaire, permettra également aux visiteurs de cheminer de site en site pour appréhender toutes les richesses de cette terre mythique de l'Euregio Meuse-Rhin.

Adriana CAVALERI

Renseignements

Archéoforum de Liège
Sous la place Saint-Lambert
4000 Liège
+32 (0)4 250 93 70
infoarcheo@awap.be
www.archeoforumdeliege.be

MON PETIT DOIGT M'A DIT OU PLUTÔT CELUI DE **SAINT LAMBERT** : « VA À L'**ARCHÉOFORUM DE LIÈGE** DÉCOUVRIR L'EXPOSITION **TERRA MOSANA • LIÈGE!** »

Carpes, métacarpes, phalanges...

Sans rire, voici, visible actuellement à l'Archéoforum de Liège, le reliquaire d'un doigt de saint Lambert (peut-être pas le petit doigt 😊) en forme de perron (ça ne te rappelle rien le perron, à Liège?). Il a été réalisé en 1896 par Joseph Wilmotte fils pour commémorer le 12^e centenaire de la mort du saint, évêque de Liège.



À ton avis, en quel matériau est réalisé ce reliquaire ?

- en argent doré
- en or massif
- en aluminium



© AWaP

Cette statue en chêne polychromé du XVII^e siècle représente saint Lambert. Il est reconnaissable par ses attributs habituels :

- 1 mitre, 2 crosse, 3 livre ouvert et
- 4 rational (= large pèlerine crénelée autour du cou).



Replace sur l'illustration les quatre numéros correspondants.



© AWaP

Plus rare, saint Lambert foule aux pieds ses assassins.



Selon toi, de qui s'agissait-il ?

- de soldats d'un clan ennemi
- de bandits liégeois

Mais Terra Mosana, qu'est-ce que c'est ?

Terra Mosana est un projet dédié au patrimoine de l'Euregio Meuse-Rhin et matérialise la coopération entre des régions transfrontalières d'Europe. Il rassemble des historiens, des archéologues, des géomaticiens, des informaticiens, des graphistes et des scénaristes. Tous travaillent ensemble autour de l'histoire commune d'une terre mystique appelée Terra Mosana. Cette terre, dont le centre se situe tout près du château Beusdael, à la frontière belgo-néerlandaise, a été habitée par des personnes de langues et de cultures différentes qui ont su collaborer et vivre

ensemble. Terra Mosana peut donc être considérée comme un exemple, un test pour la réflexion future, de la manière dont les gens peuvent collaborer et veulent vivre ensemble au sein de l'Union européenne. En visitant l'Archéoforum de Liège, tu plongeras dans cette terre grâce à une exposition et à des reconstitutions en réalité virtuelle.

Une expérience en réalité augmentée te fera vivre l'assassinat de l'évêque Lambert, à l'emplacement même où ce crime a eu lieu vers 700, par les membres d'un clan ennemi. Tu sauras comment ce lieu est devenu celui d'un pèlerinage autour de ses reliques, vers 1100, puis plusieurs lieux de culte, et finalement une place, proche du perron.

Bonne immersion !

Muriel DE POTTER,
avec la collaboration
de l'Archéoforum de Liège

Solutions du jeu sur notre site Internet

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/la-lettre-du-patrimoine>

UNE PUBLICATION DE L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)

Éditeur responsable

Annick Fourmeaux, Directrice générale TLPE

Coordination

Madeleine Brilot

Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse publication@awap.be
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse publication@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[@agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[@AWaP_Patrimoine](https://twitter.com/AWaP_Patrimoine)

ISBN 978-2-39038-119-8



9 782390 381198

La *Lettre du Patrimoine* n° 64 10 | 11 | 12 2021

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 27 octobre 2021

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2021/14.407/49